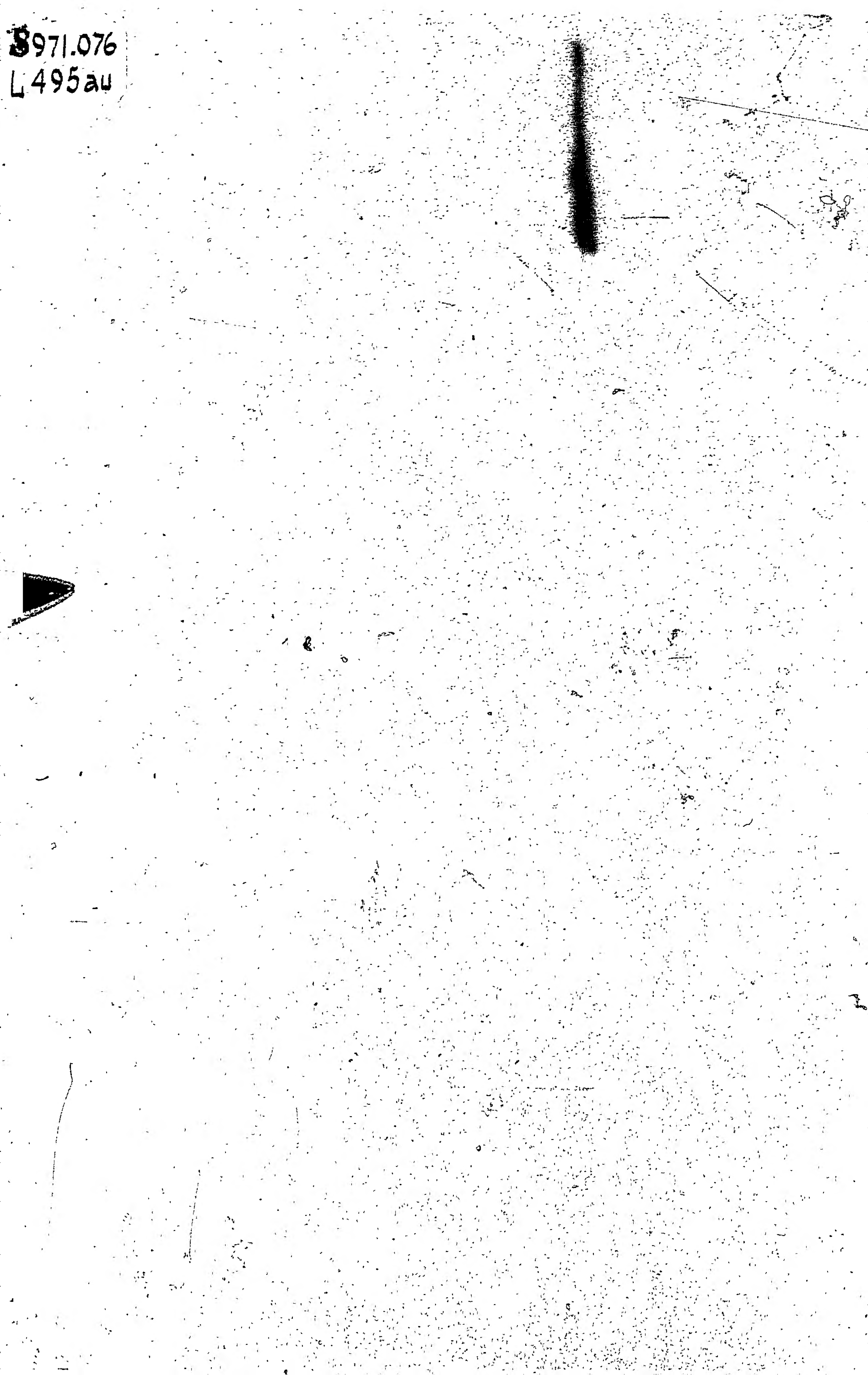
JULES LE CHEVALLIER,
OBLAT DE MARIE-IMMACULÉE,
archiviste de la Maison Provinciale d'Edmonton.

Aux Prises avec la Tourmente

LES MISSIONNAIRES
DE LA COLONIE DE SAINT-LAURENT-DE-GRANDIN
DURANT L'INSURRECTION MÉTISSE DE 1885



Extrait de la *Revue de l'Université d'Ottawa*,
livraisons d'octobre-décembre 1939,
avril-juin et juillet-septembre 1940.



JULES LE CHEVALLIER,
OBLAT DE MARIE-IMMACULÉE,
archiviste de la Maison Provinciale d'Edmonton.



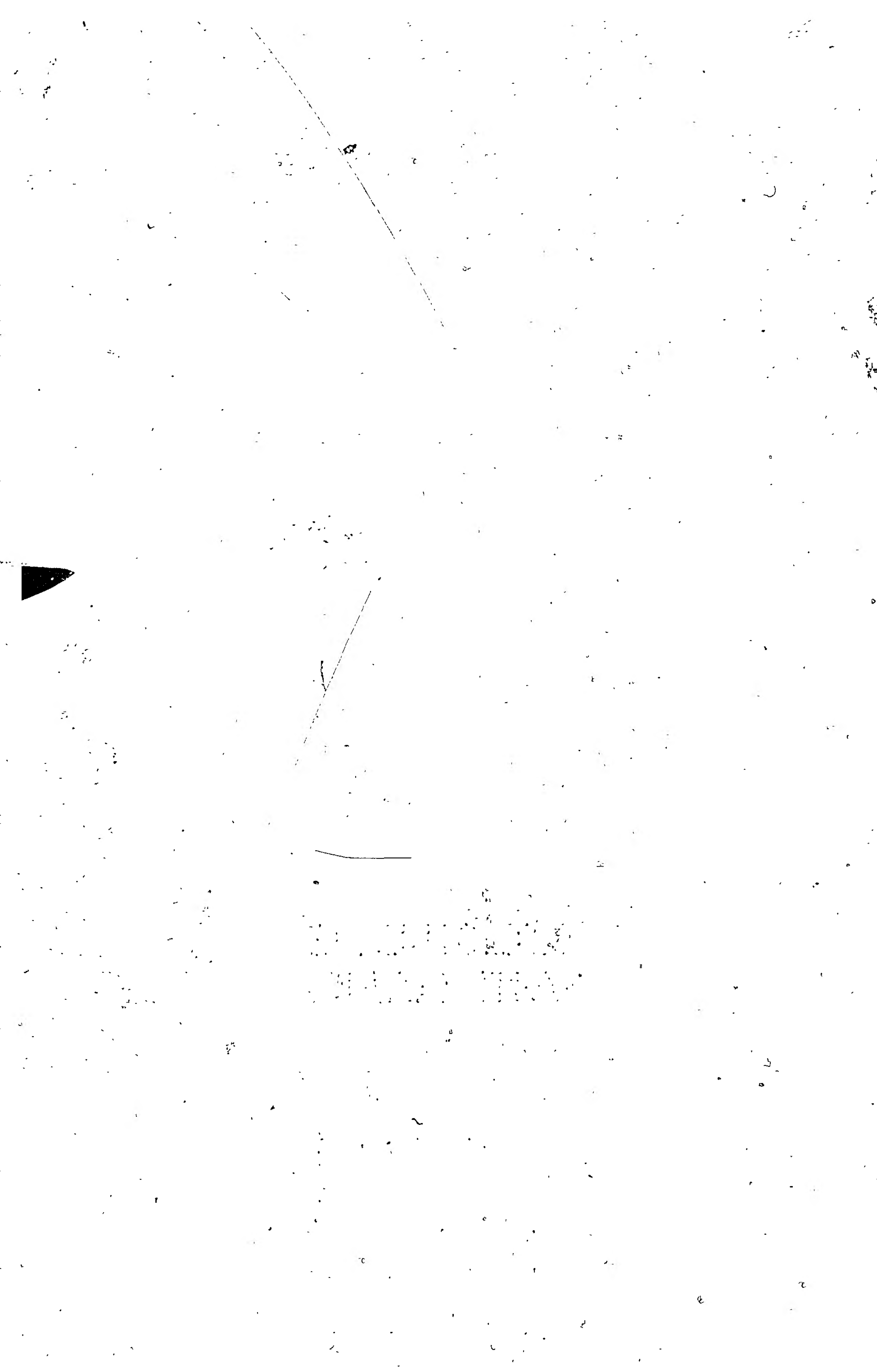
Aux Prises avec la Tourmente

LES MISSIONNAIRES
DE LA COLONIE DE SAINT-LAURENT-DE-GRANDIN
DURANT L'INSURRECTION MÉTISSE DE 1885



Extrait de la *Revue de l'Université d'Ottawa,*
livraisons d'octobre-décembre 1939,
avril-juin et juillet-septembre 1940.





Aux Prises avec la Tourmente

LES MISSIONNAIRES DE LA COLONIE DE SAINT-LAURENT-DE-GRANDIN DURANT L'INSURRECTION MÉTISSE DE 1885.

I. — MÉCONTENTEMENT ET MALAISE.

Aussi longtemps que les bisons rôdèrent à travers la grande prairie, la plupart des Métis ne songèrent guère à la valeur des propriétés où ils se retiraient quelque temps entre leurs longues et fréquentes parties de chasse. Mais, en 1880, le gibier disparut complètement du pays, et ils durent alors se rendre compte que ces lopins de terre étaient désormais leur seule richesse puisqu'ils devaient fournir tout ce qui était nécessaire à leurs besoins. Dans ces circonstances tragiques, heureux ceux qui avaient écouté l'avis de leurs missionnaires et suivi leur exemple! car ils se trouvaient possesseurs d'exploitations agricoles prospères et de troupeaux nombreux. Mais ce n'était pas le cas du plus grand nombre.

Une chose tracassait pourtant tous ces gens. Le gouvernement canadien reconnaîtrait-il leurs titres de propriétaires ? Ils n'avaient d'autre droit sur ces terres que celui de premier occupant. Nul acte notarié ne témoignait de leur légitime possession; nulle délimitation légale ne séparait leur bien de celui des voisins. Les achats, les ventes, les échanges, les cessions entre vifs ou par testament s'étaient toujours faits à l'amiable, de vive voix, devant témoins ou par un document écrit qu'aucune des parties n'avait pu ni lire ni signer. Quelle serait l'attitude des tribunaux en cas de litige? Quelque étranger ne viendrait-il pas un jour, armé d'un titre légal signé, timbré et parafé par certain bureaucrate, réclamer comme sienne, en totalité ou en partie, ce domaine que leurs ancêtres avaient défriché et qu'ils avaient eux-mêmes mis en valeur par un travail ardu? Aussi réclamait-on dans les vieilles colonies du Nord-

Ouest le mesurage officiel des terres et la distribution de lettres patentes aux légitimes propriétaires. L'arrivée des arpenteurs du gouvernement fut un soulagement pour tous.

Lorsque ces colonies furent fondées, les premiers habitants s'étaient ingéniés à construire leurs maisonnettes à peu de distance les unes des autres sur les bords d'une rivière ou d'un lac, afin de faciliter les relations de famille à famille et de raccourcir le chemin de l'église pour les plus éloignés, tout en assurant à chacun les avantages d'un petit bout de grève. C'était ainsi du reste qu'avaient agi leurs ancêtres canadiens ou métis, soit dans la province de Québec, soit au Manitoba. Aussi étaient-ils persuadés qu'on leur concéderait dans l'Ouest de longues lisières de terrain s'enfonçant deux milles dans les terres, mais n'ayant que dix chaînes (deux cent vingt mètres) de largeur.

Les arpenteurs comprirent de prime abord que là était le seul système acceptable si l'on voulait tenir compte de la disposition des fermes, des prises de possession antérieures, des travaux accomplis et des droits péniblement acquis. Mais les ordres reçus tendaient à diviser le pays tout entier en un immense échiquier dont les cases auraient un demi-mille de côté. Les sous-ordre ne pouvaient contrevenir aux commandements exprimés par leurs chefs, mais ils laissèrent entendre qu'ils ne faisaient qu'un tracé préliminaire et qu'ultérieurement ces sections qu'ils tiraient au jalon seraient subdivisées en lots riverains. De fait, peu après, un arpenteur vint à Saint-Albert pour commencer ce travail. Il n'y resta pas longtemps, car une dépêche du ministre de l'Intérieur vint annoncer aux Métis de cette localité, de Saint-Laurent et d'ailleurs qu'ils devaient se contenter du mesurage officiel.

Ce fut un tollé général dans ces colonies généralement si calmes. Les esprits s'échauffèrent. Cet acte inconsidéré ne fit que raviver le souvenir de toutes les avanies passées. Le temps semblait venu, disaient-ils, d'en avoir le cœur net, de revendiquer entièrement leurs droits et de résister ouvertement à toute tentative d'intimidation. Pourquoi le gouvernement s'obstinait-il à méconnaître les Métis du Nord-Ouest et à ignorer leur existence? En qualité de copossesseurs du pays avant l'annexion, n'avaient-ils pas, eux et leurs descendants, autant de droits que les Indiens, leurs frères de sang? Ceux-ci avaient aliéné leurs privilèges par

des traités qui, en définitif, leur assuraient des avantages appréciables; mais eux, Métis, ils n'avaient rien reçu. Par l'Acte du Manitoba, tous leurs parents qui résidaient à la Rivière-Rouge avant le 15 juillet 1870 étaient devenus possesseurs d'un *scrip* ou certificat négociable évalué à cent soixante piastres, qu'ils pouvaient échanger contre un terrain de cent soixante arpents appartenant au gouvernement. Au contraire, les chefs de famille métis et leurs enfants nés ou résidant dans le Nord-Ouest avant cette date n'avaient pu obtenir aucune concession semblable malgré leur droit incontestable.

Pour obtenir gain de cause, les Métis de Saint-Albert et des lieux circonvoisins déléguèrent le P. Hippolyte Leduc, O. M. I., et M. B. Maloney à Ottawa. Ceux-ci entreprirent ce long voyage et se démenèrent si bien qu'au bout de quelques mois le missionnaire pouvait écrire au P. Marc-Antoine Sardou, économe général: « Notre délégation a parfaitement réussi. J'apporte avec moi des écrits authentiques du gouvernement d'Ottawa. »

Cependant, avant la fin de cette année 1883, le P. Vital Fourmond trouvait bon de noter dans sa chronique: « Il (le P. Leduc) est revenu enchanté de son voyage, ayant réussi selon tous ses désirs dans tous ses desseins. Mais il paraîtrait que depuis ce temps-là, plus d'une promesse sur laquelle il devait compter a été oubliée comme de coutume. Les écrits même, en fait de politique, ne sont pas toujours argent comptant. Il y a longtemps qu'il en était ainsi dans le monde puisque, voilà trois mille ans, on chantait déjà: « Bonum est sperare in Domino, quam sperare in hominibus [1]. »

Si Saint-Albert semblait satisfait, Saint-Laurent était loin de l'être. Quand l'année 1884 commença, les affaires métisses de ce dernier district en étaient toujours au même point malgré pétitions, lettres et suppliques. Qu'était-il advenu des belles promesses de l'année précédente? On fit semblant en haut lieu de ne pas s'en souvenir; puis on répondit que le P. Leduc et son compagnon n'avaient été mandataires que des gens de Saint-Albert et des lieux circonvoisins, comme si ce qui intéressait ces derniers ne convenait nullement aux autres Métis. Y avait-il deux poids et deux

[1] *Petite Chronique de Saint-Laurent,* vol. 1, folio 109, verso. — Le P. Fourmond et les autres religieux nommés dans cette étude appartiennent à la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée.



mesures dans le pays? se demandait le P. Valentin Végreville. Voulait-on traiter les gens de Saint-Laurent en ilotes [2]?

Il est vrai que quatre ou cinq ans auparavant, on avait arpenté en lots de dix chaînes une lisière s'étendant sur une distance de dix milles le long de la Saskatchewan du Sud; mais le plan de ce terrain, connu sous le nom de « Paroisse de Saint-Laurent », n'était pas encore sorti du bureau de l'arpenteur général [3]. De plus, par suite d'un malentendu, une partie de ce domaine empiétait sur la réserve indienne du chef One-Arrow, de sorte que les intéressés devaient attendre la rectification du tracé avant d'être admis à faire la moindre démarche [4]. Quant aux *scrips*, bien que leur émission eût été autorisée à la session précédente du parlement, personne ne parlait de leur distribution prochaine.

Toutes ces lenteurs administratives, ces dénis de justice, cette façon cavalière dont le gouvernement traitait de justes pétitions finirent par porter l'irritation à son paroxisme. La population de Saint-Laurent s'impatientait. Les membres les plus influents de la colonie se répétaient: « Les Métis du Nord-Ouest ont leurs droits. On ne les obtiendra qu'en organisant un mouvement populaire. Il faut en parler à Gabriel Dumont. » Charles Nolin, Maxime Lépine et Michel Dumas vinrent donc le trouver dans ce but. Dumont cependant ne voulut rien entreprendre avant d'avoir consulté les principaux Métis du district [5].

Le 24 mars 1884, vingt-quatre ou vingt-cinq personnes venues d'un peu partout se réunirent chez Abraham Montour. Avant d'ouvrir les débats, le président de l'assemblée exigea de tous les assistants le serment de ne jamais trahir le secret des délibérations. Après ce geste préliminaire, il exposa le but de la réunion qui était d'étudier les mesures les plus propres à faire triompher la revendication de leurs droits. L'assemblée décida que tout d'abord les Métis français devaient s'occuper à resserrer leurs liens d'amitié avec les Métis d'origine anglaise de la colonie de Prince-Albert. Jean-Baptiste Boucher et Dumont furent chargés d'aller les inviter à une réunion plénière. Trois ou quatre extrémistes parlèrent de défendre leurs droits par les armes, mais leurs voix n'eurent

2 *Epitomé des documents parlementaires relatifs à la Rébellion*, p. 328-339.
3 *Ibidem*, p. 323.
4 *Ibidem*, p. 339.
5 Rapport de M. l'abbé Cloutier à Mgr Taché, O.M.I., Témoignages de Charles Nolin et de Maxime Lépine (Archives de l'archevêché de Saint-Boniface).

pas d'écho. Ce fut aussi à cette première réunion qu'on chuchota le nom de Louis Riel auquel aucun des organisateurs n'avait encore songé. Avant de se séparer, on décida de convoquer tous les colons de Saint-Laurent à une assemblée qui se tiendrait chez Isidore Dumont, père de Gabriel, dans le but de compiler la liste des droits et de voir s'il serait raisonnable de commencer une agitation sur ce terrain.

Cette assemblée eut lieu vers le milieu d'avril. On y nomma un comité pour recevoir les plaintes des Métis et établir leurs griefs contre le gouvernement. Gabriel suggéra de faire revenir Riel, exilé aux États-Unis, pour lui confier la direction des affaires. Un comité de six membres fut nommé pour étudier cette proposition [6].

Gabriel Dumont et Boucher étaient revenus de la colonie de Prince-Albert avec l'assurance de la coopération de l'élément anglais et de sa participation à la réunion plénière. L'assemblée, qui devait sceller l'alliance des deux branches de la grande famille métisse, eut lieu le 28 avril; en plein air, dans une grande forêt de pins, sur un coteau situé en face de la demeure de Lépine. Les Métis, tant anglais que français, s'y rendirent en grand nombre; plusieurs blancs sympathiques au mouvement, marchands ou cultivateurs, se joignirent à eux. Pour être admis parmi l'assistance, il fallait s'engager au secret le plus strict. La séance s'ouvrit à midi et se continua pendant quatre ou cinq heures malgré le froid et la neige dont on ne pouvait se garantir. La première question à l'ordre du jour fut la délimitation des droits des Métis du Nord-Ouest, ce qui a valu à la réunion le nom d'Assemblée des Droits. Sept résolutions furent prises unanimement par la foule. Elles devaient être présentées au gouvernement sous forme de pétition signée par tous les adultes des colonies environnantes : Saint-Laurent, Saint-Louis, Saint-Antoine de Padoue, Duck-Lake, Carlton, Prince-Albert, Halcrow, Lindsay's School House, Sainte-Catherine et Carrot-River. Le bureau des sept résolutions fut nommé, ayant pour président William Comarty.

L'assemblée s'occupa ensuite de trouver un homme sage et prudent qui pût prendre en main la direction des affaires avec quelque chance de succès. En entendant l'énumération des rares qualités qu'un tel personnage devait posséder, Andrew Spence, le président, ne put s'empêcher de

[6] Rapport de M. l'abbé Cloutier à Mgr Taché, O.M.I.



suggérer le nom de Riel que tous avaient du reste au bout de la langue. Cette proposition fut adoptée au milieu d'un tonnerre d'applaudissements.

Le soir même, le comité français réuni chez Nolin décida à l'unanimité de charger deux Métis de faire parvenir la pétition à Ottawa, après toutefois l'avoir présentée pour correction à Riel, alors au Montana. Cinq hommes furent choisis pour aller prendre l'avis du comité des Métis anglais sur cette question. Ils se rendirent pour cela à Lindsay's School House, à mi-chemin entre la demeure de Nolin et Prince-Albert. Les Métis anglais, trouvant que le projet d'aller à Ottawa était bien trop coûteux pour leurs pauvres bourses, proposèrent d'envoyer simplement des représentants auprès de Riel pour lui exposer la situation, demander son avis et au besoin l'inviter à venir diriger leurs affaires sur place. Ces vues satisfirent tout le monde. Gabriel Dumont et Michel Dumas furent délégués par les Métis français et James Isbister par les anglais. Tous, tant anglais que français, contribuèrent généreusement à subvenir aux dépenses du voyage. Le 20 mai 1884, les trois émissaires partirent secrètement pour les États-Unis, accompagnés de Moïse Ouellette qui voyageait à ses frais et sans mandat [7].

Les missionnaires du district regardaient d'un mauvais œil ces conciliabules, persuadés que les Métis ne leur cachaient leurs démarches que dans la crainte d'être contrecarrés dans leurs plans [8]. Cependant, malgré tout le soin apporté à garder le secret des délibérations, ces projets transpirèrent assez pour éclairer les Pères sur l'état alarmant de la situation. Le P. Alexis André apprit le premier que Riel allait revenir au Canada et il en fut tout contristé, convaincu que son prestige sur ses compatriotes contrebalancerait et même détruirait l'influence acquise par les prêtres dans le passé [9].

Mgr Vital Grandin, parti d'Edmonton au commencement de juin sur un bateau conduit par un Canadien, débarqua à Prince-Albert la semaine suivante. Il avait l'intention de visiter les missions du district, mais l'arrivée d'un bateau à vapeur, qui se rendait au Fort Cumberland

[7] Rapport de M. l'abbé Cloutier à Mgr Taché, O.M.I.
[8] *Missions de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée*, tome 23, p. 275.
[9] *Epitomé des documents parlementaires relatifs à la Rébellion*, p. 385.

le décida à profiter de cette bonne occasion et à partir tout de suite pour le Lac Caribou. Il s'avouait du reste bien affligé de ne pouvoir tenir la promesse faite au P. Fourmond et d'être obligé de remettre sa visite à Saint-Laurent jusqu'à son retour du Lac Caribou [10].

À Prince-Albert, il fut péniblement affecté en apprenant la décision des Métis. Il ne put s'empêcher de faire part de son inquiétude à ses missionnaires dans une lettre écrite le 10 juin 1884: « Nos pauvres Métis, poussés par un certain Charles Nolin, ont fait une grosse bêtise: ils ont envoyé une députation à Louis Riel pour qu'il vienne se mettre à la tête des affaires pour faire opposition au gouvernement. Ils n'ont voulu entendre ni le P. André, ni le gouverneur, ni personne. Ils vont se compromettre tous et ils ne pourront plus rien obtenir [11]. »

« Pendant son séjour à Prince-Albert, raconte le P. Fourmond, il reçut une députation des Métis qui lui ont exprimé leurs griefs contre le gouvernement. Sa Grandeur a écrit au gouverneur du Nord-Ouest une lettre passablement ferme où il exprimait l'état de la situation et son propre mécontentement d'avoir été lui-même plus d'une fois trompé par le gouverneur qui lui a tant promis sans rien tenir. » Il le conjurait d'écouter les plaintes de ces malheureux et d'ouvrir les yeux sur ce qui se passait autour de lui s'il ne voulait pas être acculé bientôt à une catastrophe [12].

Il avertit aussi Sir John A. Macdonald du danger imminent. « J'ai vu les principaux Métis de la place, lui écrivait-il, ceux que l'on peut appeler les meneurs, et j'ai pu constater leur mécontentement à tous. Ils sont aussi aigris que possible et cet état peut les porter aux dernières extrémités. J'ai eu la douleur de me convaincre qu'ils ne sont pas les plus coupables; ils sont poussés en avant et excités non seulement par les Métis anglais, mais par les habitants de Prince-Albert, des personnages jouissant, dit-on, d'une certaine considération et opposés au gouvernement, qui espèrent profiter sans doute des démarches regrettables de ces

10 *Petite Chronique de Saint-Laurent*, vol. 1, folio 121, recto.

11 Lettre de Mgr Grandin aux Oblats de Saint-Albert, Edmonton, Saint-Christophe, etc., Prince-Albert, 10 juin 1884 (Archives de la Maison provinciale des Oblats de Marie-Immaculée, Edmonton).

12 *Petite Chronique de Saint-Laurent*, vol. 1, fol. 121, recto.

Métis [13]. Il faut qu'ils soient bien montés pour agir ainsi à l'insu de leurs prêtres qu'on leur représente comme vendus au gouvernement canadien . . . Je blâme les Métis et je ne leur ai pas ménagé les reproches; mais je me permettrai de dire à Votre Honneur avec tout le respect possible que le gouvernement canadien n'est pas sans mériter le blâme lui aussi . . . Combien de pétitions et de plaintes n'ont-ils pas adressées au gouvernement sans qu'on ait daigné même y répondre? Combien de fois me suis-je adressé moi-même, et par écrit et de vive voix, à Votre Honneur sans avoir pu obtenir que de bonnes paroles [14] . . . »

Il écrivit également au ministre de l'Intérieur, Sir Hector Langevin, pour le supplier de faire un plus grand cas des Métis, de répondre à leurs lettres et de considérer favorablement leurs justes demandes; car, blessés dans leur orgueil national par cette indifférence que le gouvernement leur témoignait, ils n'hésiteraient pas à en venir à des excès que ni prêtre ni évêque ne pourraient empêcher [15].

II. — LA DOUBLE PERSONNALITÉ DE RIEL.

Quelques jours avant que Mgr Grandin rédigeât ces lignes, Louis Riel avait consenti à venir se mettre à la tête des affaires des Métis de Saint-Laurent-de-Grandin. « Dans votre intérêt et dans le mien, avait-il écrit aux délégués, j'accepte votre bienveillante invitation; je vais passer quelque temps au milieu de vous. Peut-être que, en présentant des pétitions au gouvernement, nous aurons la chance d'obtenir quelque chose.

[13] Louis Schmidt écrit dans ses *Réminiscences*: « Un grand nombre de citoyens qui ne favorisaient pas le gouvernement du jour, le (Riel) voyaient venir avec une sorte de contentement, persuadés qu'ils étaient que son apparition jetterait l'administration dans l'embarras. » — Mlle Catherine Hughes écrit aussi dans son livre *Father Lacombe, the Blackrobe Voyageur*, p. 294: « Jaxon m'a affirmé à Edmonton au mois d'octobre 1909 que Dumont et Isbister apportèrent à Riel des lettres provenant des blancs les plus influents parmi les vieux colons et les hommes d'affaires de la vallée de la Saskatchewan pour le presser de venir déjouer les plans des nouveaux venus et revendiquer les droits de son peuple. Jaxon vit brûler ces lettres à Prince-Albert, à la fin de la rébellion, avant de gagner les Etats-Unis et la liberté. Un politicien marquant de l'Ouest canadien m'a confirmé l'existence de ces lettres conservées par Jaxon et brûlées à Prince-Albert par un de ses parents pour ne pas incriminer les auteurs en cas de perquisition. » — Voir aussi la lettre de William Jackson à Riel, Prince-Albert, 23 juillet 1884, dans *Epitomé des documents parlementaires relatifs à la Rébellion*, p. 386.

[14] Dom BENOÎT, C.R.I.C., *Vie de Mgr Taché*, vol. 2, p. 470.

[15] *Id., ibidem*, vol. 2, p. 469.

Mon intention est de revenir de bonne heure l'automne prochain [16]. » Sur-le-champ, il quitta donc l'école Saint-Pierre où il enseignait et partit avec sa famille pour aller résider au milieu des Métis du Nord-Ouest.

Vingt-deux jours plus tard, son arrivée était annoncée comme imminente. Les gens se portèrent en foule à la coulée des Thourond (ou Fish-Creek), à l'extrémité méridionale du district, pour lui faire cortège jusqu'à sa nouvelle résidence. Il eut une réception enthousiaste de la part de ses compatriotes. Puis une cinquantaine de voitures, à la suite de celle du vieux père de Gabriel Dumont, l'accompagnèrent jusqu'à la mission de Saint-Laurent où tout le monde mit pied à terre pour camper jusqu'au lendemain.

La première visite de Riel fut pour le curé de l'endroit, le P. Fourmond. « Je suis parti avec la bénédiction des bons Pères Jésuites du Montana, dit-il; je viens à mon arrivée réclamer très humblement celle des Révérends Pères Oblats de Saint-Laurent. Je ne veux rien entreprendre que sous la direction du clergé et d'après ses conseils. »

« C'était la première fois que je voyais Riel, écrit le P. Fourmond; je fus enchanté de sa conversation et de son bon esprit. J'admirai la foi que respiraient toutes ses paroles, la douceur qui caractérisait sa physionomie et son élocution. Et cependant, ce visage où se peignaient la bonté, l'humilité et la modestie s'anime parfois tout à coup et s'enflamme d'un feu terrible, et cela quand on fait opposition aux idées exprimées par l'orateur. Dans ces moments d'exaltation, ce n'est plus le même homme: son regard de feu, l'éclat de sa voix, l'agitation de son épaisse chevelure lui donnent un aspect qui vous effraie . . . On ne peut s'empêcher de dire: « Voilà un homme convaincu [17]. »

Le lendemain, malgré sa fatigue, Riel voulut parler à ses compatriotes réunis. Le P. Julien Moulin, missionnaire à Batoche, mit gracieusement à sa disposition l'église qu'il construisait. Son discours causa un grand désappointement aux plus exaltés. Loin de prôner la sédition et la violence, il recommandait le calme, la patience et la modération.

[16] Lettre de Louis Riel à messieurs James Isbister, Gabriel Dumont, Moïse Ouellette et Michel Dumas, Mission Saint-Pierre, 5 juin 1884, dans *Epitomé des documents parlementaires relatifs à la Rébellion*, p. 390.

[17] Lettre du P. Fourmond au Supérieur général, 27 décembre 1884, dans *Missions . . . des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée*, tome 23, p. 276.

Pour réussir dans ses projets, il ne voulait employer que des armes pacifiques, entre autres le droit de pétition [18].

Après cette assemblée, la foule qui l'avait accompagné depuis son arrivée se dispersa, et Riel alla se retirer chez Charles Nolin [19].

À Prince-Albert, le P. André, autrefois alarmé du péril que pouvait susciter la présence de Riel au milieu d'une population surexcitée, se trouva grandement soulagé en apprenant les nouvelles de Batoche et de Saint-Laurent. Il s'empressa de faire partager son optimisme au lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest. « Vous savez, lui écrit-il, que je suis loin d'être un ami de Riel et que je regardais la perspective de son arrivée comme un danger pour la paix de notre population. Si j'en crois les rapports que j'ai eus, Riel agit paisiblement et parle avec sagesse... Riel semble réellement animé de bons sentiments et n'avoir aucun mauvais dessein [20]. »

Quelques jours plus tard, ce bon Père eut le plaisir d'être visité par Riel qu'il avait connu autrefois à la Rivière-Rouge et reçut de lui la promesse de ne jamais agir sans s'inspirer de ses conseils.

Après diverses réunions publiques dans les centres français, le chef songea à se mettre en relation avec les Métis anglais et certains personnages en vue qui semblaient partager ses idées. Un homme haut placé, employé du gouvernement, vint demander à Nolin de s'informer si Riel consentirait à se rendre à Prince-Albert. Il lui fut répondu que la meilleure manière de l'inviter était une pétition et qu'il ferait bien de recueillir les noms de ceux qui désiraient le voir. On eut donc recours à ce genre de requête.

En apprenant cette démarche, M. Lawrence Clarke, bourgeois en chef de la compagnie de la Baie d'Hudson pour le district, vint supplier le P. André d'user de toute son influence pour dissuader Riel du voyage projeté, de crainte que quelques écervelés parmi ses adversaires n'en profitassent pour susciter une bagarre qui pourrait être grosse de conséquences. Le missionnaire, poussé par l'amour de l'ordre et de la paix, fit

[18] OUIMET et DE MONTIGNY, *Etude sur la Question métisse*, p. 116.
[19] Rapport de M. l'abbé Cloutier à Mgr Taché, O.M.I., Témoignages de Charles Nolin et de Maxime Lépine (Archives de l'archevêché de Saint-Boniface).
[20] Lettre du P. André au lieutenant-gouverneur, Prince-Albert, 7 juillet 1884, dans *Epitomé des documents parlementaires relatifs à la Rébellion*, p. 385.

savoir aux intéressés que le voyage à Prince-Albert n'était pas opportun dans les circonstances actuelles et devait être remis à plus tard [21].

Le comité des Métis français discuta cette question d'opportunité; tandis que plusieurs étaient enclins à suivre les directions du P. André, Maxime Lépine défendit mordicus l'opinion contraire et Riel se décida à répondre à l'invitation reçue.

Il partit le lendemain accompagné de quelques amis. Chemin faisant, pris de remords, il envoya l'un d'eux auprès du P. André pour savoir s'il pouvait aller de l'avant sans manquer au respect et à la soumission qu'il lui devait. Le Père, qui avait sondé les sentiments de la population, lui écrivit les lignes suivantes: « Mon cher Riel, l'opinion ici est si prononcée en votre faveur et vous désire si ardemment que ce serait un grand désappointement pour les gens de Prince-Albert si vous ne veniez pas. Vous voyez donc, il faut absolument que vous veniez. Vous êtes l'homme le plus populaire du pays et, à l'exception de quatre ou cinq personnes, tout le monde vous attend avec impatience. Je n'ai que cela à vous dire. Venez, venez vite. Avec mon bon souvenir. A. André [22]. »

Riel reçut ce billet à trois ou quatre milles de Prince-Albert; il le parcourut rapidement des yeux, le lut à haute voix à ses trois compagnons et continua allégrement sa route.

[21] Lettre du P. André au P. Albert Lacombe, 9 janvier 1886 (Archives de la Maison provinciale des Oblats de Marie-Immaculée, Edmonton, D, VI, Rébellion).

[22] Lettre du P. André au P. Lacombe, Prince-Albert, 9 janvier 1886 (Archives de la Maison provinciale des Oblats de Marie-Immaculée, Edmonton, D, VI, Rébellion) ; Rapport de M. l'abbé Cloutier à Mgr Taché, O.M.I. (Archives de l'archevêché de Saint-Boniface). — Certains politiciens abusèrent de ce petit billet sans en-tête et sans date trouvé dans les papiers de Louis Riel après son insuccès, pour s'en faire une arme contre le P. André et l'accuser d'avoir fait venir Riel du Montana. Quelques historiens même ont perpétué cette légende dans leurs écrits. Voici le fait. Lorsque le P. Lacombe, à la fin de l'année 1885, vint visiter Sir Hector Langevin à Ottawa, celui-ci lui présenta le billet en disant: « Mon Père, reconnaissez-vous cette écriture? — Certainement. C'est celle du P. André. — Reconnaissez-vous cette signature? — Oui. C'est la sienne. — C'est lui qui a appelé Riel dans le pays. Lisez plutôt: « Vous êtes l'homme le plus populaire du pays et, à l'exception de quatre ou cinq personnes, tout le monde vous attend avec impatience. Je n'ai que cela à vous dire. Venez, venez vite. » (Lettre de Mgr Grandin au P. Jean Lestanc, Montréal, 23 janvier 1886.) Le P. Lacombe ne savait que penser ni que répondre. Mais pour en avoir le cœur net, il écrivit le 16 décembre 1885 à Mgr Alexandre Taché. Celui-ci lui répondit huit jours plus tard, le 23 décembre, de Saint-Boniface: « Je crois qu'il y a méprise et vous me ferez plaisir en m'en procurant une copie. Pas de date, pas de lieu de départ, et puis négation positive du P. André qui a bonne mémoire et ne sait pas mentir. Tout cela me paraît mystérieux » (Archives de la Maison provinciale des Oblats de Marie-Immaculée, Edmonton, D, VI, Taché). Pour avoir la clef de cette énigme, le P. Lacombe se décida à s'adresser au P. André lui-même qui lui fit, dans sa lettre du 9 janvier, le récit que nous connaissons, corroboré du reste



Tout le village était sur pied pour le recevoir et le conduire au « Preston Hall » où devait avoir lieu l'assemblée. C'était le samedi, 19 juillet, à une heure de l'après-midi. La salle était comble. Miller présidait; il fit un très beau discours. Slater, Jackson et plusieurs autres Anglais parlèrent aussi avec beaucoup de feu. Le P. André lui-même était présent [23].

Encouragé par cette affluence et par l'accueil cordial, Riel s'exprima avec calme et bon sens et insista sur la paix et l'union. Tous ses efforts semblaient tendre à faire comprendre à son auditoire qu'en répondant à l'appel de ses amis il n'avait d'autre objet en vue que de les aider par des moyens légaux et pacifiques. Le Riel de 1869 et celui de 1884, écrivait le P. André, étaient deux hommes tout à fait différents. En 1869, il se souleva contre le Canada qui voulait prendre possession du pays sans arrangements préalables; mais en 1884, le Nord-Ouest était partie intégrante du Canada et ce serait un crime de l'oublier. Pendant ses neuf années d'exil aux États-Unis, il avait été à une rude école où il avait appris d'utiles leçons, entre autres celle de ne travailler au bien de ses compatriotes que par des moyens francs et honnêtes [24].

Riel parla longuement. Il n'avait plus le feu d'autrefois. Sans doute il ressentait quelque gêne dans ce milieu qu'il pouvait, non sans raison, supposer en grande partie hostile. Cependant on l'écouta avec attention; on l'applaudit même. À une exception près, il n'y eut pas d'interruption. Il quitta Prince-Albert le lendemain, après la messe [25].

Le 21 juillet, le P. André était heureux d'écrire au lieutenant-gouverneur: « Je suis convaincu qu'il n'y a pas de trouble à craindre. L'ar-

par le témoignage de M. Louis Schmidt et le rapport de M. l'abbé Cloutier. « Voilà l'histoire de ce petit billet, dit le P. André en concluant. Pourquoi le gouvernement ne publie-t-il pas la première lettre dont la seconde n'est que le corollaire? Sir Hector et consorts savent bien dans quelles circonstances ce billet a été décrit et ils veulent en faire une arme contre moi . . . Sir Hector veut lithographier ce billet et le répandre par milliers pour tromper le peuple canadien et lui faire croire que le P. André a été impliqué dans la rébellion et que c'est sur son invitation pressante que Riel est venu dans le pays. Le mensonge et la calomnie ne leur coûtent guère et ils veulent qu'on les respecte après de pareilles bassesses. » Dans certaines histoires, le P. André porte encore le stigmate de rebelle que certes il ne mérita jamais. Voir Major BOULTON, *Reminiscences of the North-West Rebellions*, p. 171; Alexander BEGG, *History of the North-West*, vol. 3, p. 186.

[23] Rapport de M. l'abbé Cloutier à Mgr Taché, O.M.I., Témoignages de Charles Nolin et de Maxime Lépine (Archives de l'archevêché de Saint-Boniface).

[24] Lettre du P. André, Prince-Albert, 21 juillet 1884, dans *Epitomé des documents parlementaires relatifs à la Rébellion*, p. 391.

[25] Louis SCHMIDT, *Réminiscences*, p. 153.

rivée de Riel a calmé les esprits et toutes ses paroles prêchent la paix et les bons sentiments à la population du pays [26]. »

Cependant, au bout de quelque temps, on remarqua chez Riel une tendance de plus en plus marquée à dénigrer les prêtres. Ceux-ci durent à maintes reprises lui faire des réprimandes qu'il recevait du reste avec la meilleure grâce du monde, protestant qu'il ne cherchait rien d'autre que la gloire de Dieu et le bien de ses compatriotes [27]. Mais si le chef était prompt à se soumettre, ses partisans gardaient une amère rancune contre ces missionnaires qui osaient tancer d'importance celui qu'ils considéraient comme un saint. De là une gêne croissante entre les pasteurs et leurs ouailles [28].

Le 30 août, Mgr Grandin, revenant du Lac Caribou, arriva à Saint-Laurent, conduit par l'agent des sauvages. Le lendemain, un dimanche, il célébra pontificalement assisté du P. Végreville et du P. Fourmond [29]. Après la cérémonie, une adresse composée par Riel fut lue à la porte de l'église par M. Régnier. Le chef, paraît-il, s'était rendu à Saint-Antoine pour éviter la rencontre de l'évêque et surtout celle de M. Forget, secrétaire du lieutenant-gouverneur Dewdney, qui l'accompagnait. Ce dernier était venu apparemment pour inspecter les bacs et visiter les écoles; mais les meneurs pensaient qu'il y avait anguille sous roche. Ils avaient donc décidé que Riel ne devait voir ni l'évêque ni le secrétaire avant d'avoir sondé le terrain et découvert si ces derniers n'avaient pas l'intention de faire quelques propositions avantageuses. En effet, en revenant de la messe, Régnier dit à Lépine que M. Forget lui avait demandé si Riel n'accepterait pas une place de conseiller dans le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, comme le vieux Breland. C'était une position enviable et lucrative [30]. « Voilà l'affaire », crie Lépine à Nolin. Tout de suite, il envoie un messager pour

[26] *Epitomé des documents parlementaires relatifs à la Rébellion*, p. 391.
[27] *Petite Chronique de Saint-Laurent*, vol. 1, folio 120, verso.
[28] Lettre du P. Fourmond au Supérieur général, 27 décembre 1884, dans *Missions . . . des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée*, tome 23, p. 276.
[29] *Petite Chronique de Saint-Laurent*, vol. 1, folio 121, recto.
[30] On lit dans *l'Histoire de la Nation métisse*, par A.-H. de Trémaudan: « On lui offrit d'abord le poste de Raoul Breland. » Il faudrait lire: « On lui offrit une place *comme celle* du vieux Breland », ce qui est tout différent. L'auteur fait aussi figurer à la réunion deux personnages que nous n'y trouvons pas: Renez, secrétaire du gouverneur (sans doute Régnier, maître d'école), et le P. Pierre Lecoq qui à ce moment était bien loin de là, dans le district de Cumberland.

dire à Riel de bien se garder de voir le secrétaire du lieutenant-gouverneur avant de les avoir consultés; mais la dépêche arriva trop tard, car le chef avait déjà traversé la rivière Saskatchewan et avait eu une entrevue avec M. Forget, Mgr Grandin et le P. André, supérieur du district. Dans cette rencontre, on insista beaucoup pour lui faire accepter une place de conseiller dans l'intérêt de ses compatriotes. C'était du reste pour lui le meilleur moyen d'arriver à ses fins. Mais cela ne cadrait pas avec ses idées. Il répondit par un refus catégorique: « Pensez-vous que je voudrais aller souiller mon nom dans une place de même [31]? »

Le lendemain, dans l'après-midi, Mgr Grandin se rendit à Saint-Antoine en compagnie du P. André et des autres missionnaires du district. Un grand nombre de Métis vinrent le rencontrer au bac et l'escortèrent jusqu'au presbytère. Le mardi, 2 septembre, eut lieu la bénédiction d'une cloche, ainsi que celle de l'église qui était le plus bel édifice religieux du district; la voûte et le crépi étaient achevés, mais le sanctuaire était encore encombré de planches et de sacs de chaux. L'évêque se proposait aussi de bénir le cimetière; comme il n'était pas encore clôturé, la cérémonie fut remise à plus tard. Le même jour, lui et les Pères revinrent à Saint-Laurent, et au cours du voyage ils firent une visite à la paroisse du Sacré-Cœur de Duck-Lake [32].

Le 5 septembre, avant de quitter le district, il consentit à présider une assemblée des principaux Métis, dans la salle de classe du couvent de Saint-Laurent [33].

À cette réunion, à côté de l'évêque, du P. Fourmond et des autres membres du clergé, on remarquait M. Forget, secrétaire du Conseil du Nord-Ouest [34]. Les orateurs vinrent, les uns après les autres, exposer au prélat le sujet de leurs plaintes et de celles des Indiens, leurs frères de sang. Sur ce dernier sujet, Gabriel Dumont interpella le secrétaire en ces termes: « Vous souvenez-vous, M. Forget, que, autrefois, parlant au gouverneur Laird de ce qu'on laissait les Sauvages mourir de faim, il

[31] Rapport de M. l'abbé Cloutier à Mgr Taché, O.M.I., Témoignages de Charles Nolin et de Maxime Lépine (Archives de l'archevêché de Saint-Boniface).
[32] Lettre du P. Moulin au P. Louis Soullier, Mission Saint-Antoine, Batoche, le 6 novembre 1884 (Archives de la Maison générale des Oblats de Marie-Immaculée, B, 2, Soullier) ; *Petite Chronique de Saint-Laurent*, vol. 1, folio 121, verso.
[33] Journal de Mgr Grandin; Lettre du P. Fourmond, 27 décembre 1884, dans *Missions . . . des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée*, tome 23, p. 277.
[34] Mémoire de Philippe Garnot.

m'imposa silence, me disant: « Cela ne te regarde pas. C'est l'affaire du gouvernement et non la tienne. » « Comment? reprit Dumont avec énergie et indignation, cela ne nous regarde pas? Le gouvernement est obligé par un traité avec les Sauvages et, parce qu'il ne remplit pas ses obligations, les Sauvages, souffrant et mourant de faim, s'imposent à nous en se prétendant nos parents. Pouvons-nous les laisser mourir sans partager avec eux? On a bonne mine de nous dire que cela ne nous regarde pas [35].»

Dans tous les discours, les Métis insistèrent sur le malaise qui existait depuis quelque temps dans la colonie entre le clergé et la population. Celle-ci, docile dans le passé à la voix de ses missionnaires, était résolue à le demeurer à l'avenir; mais elle restait néanmoins convaincue de la justice de sa cause.

L'évêque, avec sa bonté et sa douceur habituelles, rassura ces gens sur les dispositions de ses prêtres. Leur conduite n'avait nullement changé: ils pouvaient compter sur leur assistance pour revendiquer leurs droits par tous les moyens légitimes, mais non pour fomenter ou appuyer le moindre mouvement séditieux.

Ils demandaient de nouvelles écoles. Sa Grandeur leur fit comprendre que le temps n'était guère propice pour accéder à une telle requête puisqu'ils ne pouvaient même pas soutenir le couvent de Saint-Laurent pour lequel il avait fait de si gros sacrifices. Quant aux nouveaux centres paroissiaux qu'ils désiraient tant, il y allait de leur intérêt de maintenir solides et compacts les groupements qui existaient déjà plutôt que d'éparpiller à tous les quatre milles des embryons de paroisses qui ne feraient que végéter faute de ressources.

Louis Riel parla ensuite du désir des Métis du Nord-Ouest de se considérer comme nation sous le nom d' « Union métisse »; il sollicita de Mgr Grandin l'autorisation de prendre comme patron principal de la nation saint Joseph, et comme patron secondaire saint Jean-Baptiste. L'évêque acquiesça à sa demande et invita les Métis à chômer en l'honneur de ces deux saints le 24 juillet, jour choisi pour la célébration de cette fête patriotique et religieuse. Il les autorisa même à inaugurer ce nouvel ordre de choses le vingt-quatrième jour du mois courant. Il ter-

[35] Lettre de Mgr Grandin, Notre-Dame-de-Pontmain, Lac des Marais, le 21 septembre 1886.



mina la séance en les bénissant et en signant, à la demande de Riel, une formule spéciale de bénédiction, que ce dernier avait écrite de sa main [36].

À la date fixée, toute la colonie fut en fête. De longues théories de véhicules de tout style et de piétons de tout âge encombraient les trois grandes artères qui conduisaient à l'église Saint-Antoine de Batoche, choisie pour le rendez-vous. Un ciel sans nuage et un brillant soleil d'automne distribuaient de la joie à tous. Le P. Moulin, assisté au chœur par les PP. Z. Touze, Végreville et Fourmond, ainsi que par le Frère Jean-Pierre Piquet, chanta la messe solennelle. À l'Évangile, il adressa la parole à la foule bigarrée qui débordait de l'église, proposant à l'imitation de tous la chasteté de saint Joseph, sa constance dans le labeur et son dévoûment à la famille dont il avait la garde, ainsi que l'austérité et la sobriété de saint Jean-Baptiste.

À la sortie de l'église, Riel monta sur un établi en guise de tribune et donna aux assistants quelques conseils sages et pratiques, insistant sur la soumission due aux prêtres et demandant à ces derniers de ne pas ménager, au besoin, les réprimandes. « Moi, comme les autres, ajouta-t-il, je puis me tromper, je puis mal agir. Eh bien! que le clergé ait le courage de me reprendre, de me réprimander, de me dénoncer même, serait-ce à l'église. Il en a le droit. Il est ici pour nous avertir charitablement afin de nous faire mener une vie chrétienne, de nous entraîner après lui au ciel. » Enfin, après avoir fait acclamer les membres de la hiérarchie catholique, il organisa une quête pour subvenir aux besoins des religieuses qui se dévouaient, à Saint-Laurent, à l'éducation des enfants métis, dans un dénuement voisin de la misère.

Le P. Fourmond prit ensuite la parole pour demander de mettre en pratique ces recommandations, en faisant bien remarquer aux Métis qu'ils ne pourront y arriver sans le secours de la grâce du bon Dieu. Puis il demanda à toute l'assistance de réciter chaque jour un avé pour Riel en reconnaissance de toute la peine qu'il se donnait pour eux.

Le P. Végreville termina cette série de discours en expliquant d'une manière claire et succincte le sens de la fête. « Désormais, dit-il, les Métis ne seront plus des individus épars, perdus dans la masse des immigrants

[36] *Le Manitoba*, 5 septembre 1884; Lettre du P. Fourmond, 24 décembre 1884, dans *Missions. . . des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée*, tome 23, p. 277; *Petite Chronique de Saint-Laurent*, vol. 1, folio 121, verso; Journal de Mgr Grandin.

qui bientôt envahiront le pays; mais ils formeront une grande famille toujours unie pour la défense des intérêts communs [37]. »

Les bouffées d'enthousiasme suscitées par cette solennité étaient à peine dissipées que déjà les fronts devenaient soucieux. L'hiver approchait et s'annonçait sous des couleurs sombres. La récolte avait été nulle. La sécheresse avait détruit les blés en herbe. Le peu qu'elle avait épargné était devenu la proie de légions de larves. Les gelées précoces avaient achevé l'œuvre de destruction [38].

Residuum erucæ comedit locusta,
Et residuum locustæ comedit bruchus,
Et residuum bruchi comedit rubigo.
....
Luxit humus, quoniam devastatum est triticum [39].

Il est vrai que les Métis, qui se bornaient à cultiver des pièces de terre à peine plus étendues que de grands jardins, comptaient plus sur le roulage que sur l'agriculture pour assurer leur bien-être. En temps ordinaire, depuis la construction du chemin de fer à Qu'Appelle, il ne se faisait plus assez de trafic dans le pays pour donner de l'ouvrage à un tiers des charretiers [40]. Pendant l'été de 1884, ceux de la région de Saint-Laurent restèrent presque entièrement désœuvrés; seul le bourgeois de Carlton expédia quelques chargements de marchandise à son entrepôt de Green-Lake. Profitant de l'absence de toute concurrence, il fixa ces voyages à un taux lamentablement diminué. Au commencement de l'automne, la misère frappait déjà à bien des portes [41].

Cependant les charrois d'hiver promettaient d'être plus rémunérateurs. Par suite de la rareté du blé dans le Nord-Ouest, les agents du gouvernement ainsi que les commerçants du pays durent aller s'approvisionner de farine sur les marchés du Manitoba. Nombreux furent les Métis engagés par les diverses compagnies pour le transport des denrées. Bien vite pourtant ceux-ci s'aperçurent que le métier, au lieu d'être

[37] Notes sur l'Union métisse (Archives de la Maison provinciale des Oblats de Marie-Immaculée, Edmonton, D. VI, Rébellion).
[38] *Petite Chronique de Saint-Laurent,* vol. 1, folio 118, verso.
[39] Joel, I, 4, 10.
[40] *Epitome des documents parlementaires relatifs à la Rébellion,* p. 383.
[41] *Petite Chronique de Saint-Laurent;* Lettre du P. Végreville au journal *le Manitoba,* Stobbart, 15 décembre 1884; Lettre du P. Fourmond au ministre de l'Agriculture, 8 décembre 1884.

lucratif, devenait ruineux. Les froids intenses de la saison rendaient les chemins impraticables, les traîneaux glissaient mal, les chevaux exténués périssaient en chemin, les chargements devaient être abandonnés en cours de route. Bref, bien rares furent ceux qui retirèrent quelque profit de leur entreprise [42].

Et puis, il y avait tant de besogneux qui, n'ayant ni chevaux ni bœufs, ne possédant ni sou ni maille, ne pouvaient vivre qu'aux coches de la mission! « Faut-il s'étonner après cela, écrivait le P. Fourmond, que ces pauvres Métis, qui, du reste, ont des raisons de croire certains de leurs droits méconnus par le gouvernement, écoutent les excitations politiques qui se font en leur faveur et leur font espérer un avenir meilleur [43]. »

« Si du moins je n'avais que mes pauvres « Lazares » à secourir, le fardeau serait moins accablant ; mais j'ai de plus un pensionnat tenu par cinq Fidèles Compagnes de Jésus. » La moitié des élèves y sont admises gratuitement afin de leur procurer le moyen d'apprendre le catéchisme préparatoire à la première communion, et les autres, plus fortunées, ne payent ordinairement qu'en bouts de corde suivant l'expression pittoresque du pays [44]. Dans ces conditions l'établissement ne pouvait que végéter, malgré la subvention modique du gouvernement et les sacrifices que s'imposait le P. Fourmond. Puisqu'il n'y avait aucun espoir d'amélioration, Mgr Grandin était décidé de transférer ce couvent à Battleford, où la population réclamait à grands cris des religieuses [45]. Pour tâcher d'empêcher ce départ qui, évidemment, devait être un immense malheur pour toute la colonie de Saint-Laurent, certains personnages influents proposèrent de demander par pétition au gouvernement un secours annuel assez considérable pour permettre à cette œuvre de survivre. Le Frère Piquet, tout dévoué aux religieuses, brava neige, glace et frimas, et, qui plus est, affronta rebuts, humiliations et insultes, pour recueillir dans toute la colonie les signatures désirées auxquelles plusieurs ajoutaient une large obole. Mais les chefs du parti métis crurent que cette humble pétition allait nuire à sa grande sœur qui portait à Ottawa les griefs de toute

42 *Petite Chronique de Saint-Laurent*, vol. 1, folio 119.

43 Lettre du P. Fourmond au ministre de l'Agriculture, 8 décembre 1884 (Archives de l'archevêché de Saint-Boniface, Papiers Cloutier).

44 Lettre du P. Fourmond au Supérieur général, Grandin, 27 décembre 1884 (Archives de la Maison générale des Oblats de Marie-Immaculée, B, 2, Saint-Albert).

45 Minutes du Conseil vicarial, 3 octobre 1884.

la colonie. Ils remuèrent ciel et terre contre elle. « Il y eut des scènes scandaleuses, des discours et des articles de journaux peu charitables, pour ne pas dire davantage, contre lesquels nous dûmes protester fortement, écrivait le P. Fourmond. Voyant que la pétition du bon Frère Piquet, toute légitime qu'elle était, allait nous engager sur le terrain brûlant de la politique et nous mettre en lutte avec les gros bonnets de la place, nous décidâmes, dans une réunion présidée par le P. André, notre cher supérieur, de renoncer à l'entreprise commencée, nous souvenant des paroles du divin Maître: « Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur [46].»

Jusqu'à cette époque, Riel continuait à se montrer, du moins en paroles, humble, soumis, pacifique et extrêmement dévot. Il se livrait pendant de longues heures à l'oraison, faisait parade de ses jeûnes, vivait d'aumônes et distribuait son superflu aux pauvres. Mais sous ces dehors câlins se cachait un autre Riel. Les missionnaires n'allaient pas tarder à le découvrir.

Un jour, le P. Végreville fut amené par je ne sais quelle série de circonstances à coucher chez Moïse Ouellette où Riel venait de s'installer [47]. Il fut tout épouvanté de l'entendre se répandre en paroles violentes contre le gouvernement qui détenait illégitimement le pouvoir, et prôner la révolution comme unique moyen de sortir de cette impasse. Puis il se mit à tonner contre les prêtres et les évêques qui n'étaient que des hommes d'argent, au lieu d'être, comme les apôtres, des gens de peine vivant du travail de leurs mains. « Il faut, ajoutait-il, que tous les prêtres, les évêques et les archevêques marchent avec nous. Nous saurons bien les y contraindre [48]. » Tel était du reste, depuis plusieurs semaines, le thème de ses harangues.

Le 10 décembre, profitant du jour de la récollection mensuelle des Pères, à Saint-Laurent, Riel vint étaler devant eux toute la kyrielle de ses récriminations et de ses menaces. C'en était trop. Ils ne pouvaient plus longtemps tolérer pareil scandale ni sembler approuver par leur silence tant d'idées subversives. Désormais la rupture était faite; ils allaient le traiter en adversaire. A ces mots, Riel se mit à fondre en larmes

[46] Lettre du P. Fourmond au Supérieur général, 27 décembre 1884.

[47] Riel quitta la maison de Nolin et vint s'établir chez Ouellette, le 8 décembre 1884.

[48] Lettre du P. Végreville à NN. SS. Taché et Grandin, 13 décembre 1884 (Archives de la Maison provinciale des Oblats de Marie-Immaculée, Edmonton, D. VI).

et à donner des signes non équivoques d'une profonde douleur. Pour s'assurer de son ferme propos, ils lui firent jurer devant l'autel de ne jamais, à l'avenir, se laisser aller jusqu'à la révolte contre l'autorité [49].

Ce double jeu ne laissait pas de les rendre perplexes. Quelle conduite avaient-ils à tenir envers ce relaps? Continueraient-ils à l'admettre à la réception des sacrements? Le traiteraient-ils au contraire comme un pécheur public? Il fut décidé à l'unanimité qu'on pouvait lui donner les sacrements comme par le passé, vu que ses écarts de langage et ses accès de rage ne devaient être imputés qu'au surmenage, aux souffrances morales, aux infortunes passées, raisons qui, de l'avis de tous, suffisaient pour jeter son esprit, peu solide du reste, dans un état voisin de la folie qui le rendait irresponsable jusqu'à un certain point [50].

La situation néanmoins était de plus en plus pénible pour les missionnaires qui voyaient leurs gens, si dociles autrefois, pervertis par un individu devenu leur idole. Toute tentative dans le but de réfuter les idées dangereuses du tribun ne faisait qu'élargir le gouffre entre eux et leur peuple.

Le principal promoteur de cette agitation politique, Charles Nolin, homme d'une foi profonde et d'une charité sans bornes, était lui aussi de plus en plus inquiet au sujet des vues et des discours révolutionnaires de Riel. Une scission s'était faite dans le parti et avait obligé Riel à abandonner la maison de Nolin, pour aller demeurer chez Moïse Ouellette.

Une faveur inattendue allait influer davantage encore sur la conduite de Nolin, en affermissant sa foi en Dieu et sa confiance en Marie. Depuis près de dix ans il était éprouvé cruellement : sa femme dépérissait sans que les médecins de la Rivière-Rouge et de Prince-Albert pussent enrayer le mal. Le 16 décembre, le P. Fourmond, constatant l'état désespéré de la malade, supplia Nolin de faire violence au ciel et d'arracher à Dieu un miracle par l'intercession de Notre-Dame de Lourdes à qui la mission était consacrée. Suivant ce conseil, celui-ci demanda

49 *Petite Chronique de Saint-Laurent*, 1885.

50 Déposition des PP. André et Fourmond, dans *Epitomé des documents parlementaires relatifs à la Rébellion*, p. 148 et 152; *Petite Chronique de Saint-Laurent*: « Il y eut consultation à ce sujet pour savoir si l'on pouvait continuer à l'admettre aux sacrements. La réponse fut qu'*on le pouvait.* » Le P. Adrien Morice (*Histoire de l'Église catholique de l'Ouest canadien*, vol. 2, p. 358) commet donc une erreur en disant: « Il fut décidé à l'unanimité que l'agitateur n'était pas « sui compos », et que par conséquent *on ne pouvait* l'admettre à la réception des sacrements. »

une fiole d'eau de Lourdes aux religieuses de Saint-Laurent, et le soir même il commença une neuvaine avec le concours de ses voisins. Après les prières et les cantiques, le plus jeune de ses enfants, « pur et beau comme un petit chérubin », fut chargé de verser quelques gouttes d'eau de la grotte aux endroits douloureux du corps de sa mère. « Toujours poursuivie par la main de ce petit ange armé du remède céleste, raconte le P. Fourmond, la maladie fut définitivement vaincue et obligée de disparaître pour faire place à un renouvellement complet dans toute la personne de la malade. » La guérison fut instantanée et radicale. À partir de ce moment cette personne ne ressentit plus le moindre malaise.

La neuvaine continua en action de grâces pour se terminer le jour de Noël, par la communion de M. et de Mme Nolin et de tous ceux qui avaient pris part à ces saints exercices [51].

Cette guérison apparemment miraculeuse avait rempli de joie et d'espérance le cœur inquiet des missionnaires en ces temps troublés. Un autre événement allait leur laisser entrevoir le retour du calme et de la tranquillité à bref délai. En effet, au commencement de la seconde semaine de décembre, Riel avait commencé à exprimer le désir d'avoir de l'argent; il lui fallait cinq ou six mille piastres. Nolin et Lépine, pour les lui procurer, accomplirent une tournée au milieu des gens qui devaient recevoir des *scrips;* mais ils ne purent arriver à recueillir une somme aussi considérable. Du reste, ce n'était pas ce qu'il voulait; il leur expliqua que le gouvernement canadien lui devait beaucoup d'argent depuis 1870 et qu'il avait l'intention de le réclamer. « Voilà la paix, dit Nolin à son beau-frère Lépine. Je trouve les raisons assez bonnes pour que le gouvernement consente à lui accorder l'argent. » Après cela il s'en retournerait comme il l'avait promis. Mais comment faire parvenir sa réclamation?

« Deux jours après avoir fait sa paix avec l'Église devant le saint sacrement », Riel vint de nouveau prier le P. André d'user de son influence pour lui obtenir une entrevue avec M. McDowall, membre du Conseil du Nord-Ouest, dans le but de traiter des conditions de son retour aux États-Unis. Celui-ci lui donna rendez-vous à la mission de

[51] Certificat d'une guérison extraordinaire opérée par Notre-Dame de Lourdes en la personne de Mme Charles Nolin de Saint-Louis, Langevin (Registres de Saint-Laurent, vol. I, feuillets 182-185).



Saint-Laurent pour le 23 décembre. Le P. André fut invité à être témoin de leur tête-à-tête. Riel exposa alors ses projets de départ; il était prêt à quitter immédiatement le pays et à renoncer à tout rapport avec les Métis du Nord-Ouest, si le gouvernement canadien consentait à payer ses frais de voyage et à lui accorder une indemnité de trente-cinq mille piastres à titre de compensation pour des torts à lui faits en 1870. On lui objecta qu'alors même que le gouvernement lui accorderait cette somme, la question métisse ne serait pas réglée. Il répliqua: « Si je suis satisfait, les Métis le seront. » Sûr de son prestige, il se faisait fort de les ramener au calme [52].

Le missionnaire qui ne doutait pas de sa sincérité, croyait sage de l'encourager dans cette voie, afin de faire renaître la tranquillité si nécessaire à la prospérité de la colonie. Le gouvernement pourtant avait d'autres vues; il pensait pouvoir réussir à le décourager en l'ignorant complètement et en agissant comme s'il n'existait pas.

Le 28 janvier, en réponse à un télégramme, Charles Nolin fut informé par Sir John A. Macdonald que le gouvernement était prêt à s'occuper immédiatement de la cause métisse, qu'il examinerait chaque point de la pétition en temps et lieu et y ferait droit autant qu'il pourrait. Et pour montrer sa bonne volonté, il nommait ce jour même, par un arrêté ministériel, une commission de trois membres chargés de faire le dénombrement des Métis du Nord-Ouest qui n'avaient pas encore reçu leurs *scrips*. C'était la réponse au document si péniblement élaboré par Riel et son jeune secrétaire Jackson [53]. Mais cette dépêche ne faisait aucune mention de l'indemnité réclamée. De plus, le fait que cette communication du décret ministériel avait été envoyée à Nolin ne laissait

[52] *Epitomé des documents parlementaires relatifs à la Rébellion*, p. 149, 126 et 325; Rapport de M. l'abbé Cloutier à Mgr Taché, O.M.I., Témoignages de Charles Nolin et Maxime Lépine (Archives de l'archevêché de Saint-Boniface); *Petite Chronique de Saint-Laurent*, 1885.

[53] *Epitomé des documents parlementaires relatifs à la Rébellion*, p. 127. Ce décret fut complété dans la suite. Le 24 mars, Mgr Grandin reçut à Saint-Albert un télégramme du gouverneur général lui annonçant que l'affaire des *scrips* allait être immédiatement arrangée (*Codex historicus* de Saint-Albert). En effet, quatre jours plus tard, un arrêté confirmait le choix des trois commissaires et étendait leurs pouvoirs. Après avoir rencontré ces personnages dans l'accomplissement de leurs fonctions, le 2 juin suivant, l'évêque ne pouvait s'empêcher d'écrire: « Je n'ai qu'un regret, c'est qu'ils n'aient pas reçu leur mission dix-huit mois plus tôt. S'il en eût été ainsi, nos Métis n'auraient pas réclamé Riel, celui-ci serait encore aux Etats-Unis, nous n'aurions pas eu cette désastreuse guerre et nous ne souffririons pas aujourd'hui de ses tristes conséquences. » (*Missions . . . des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée*, tome 23, p. 9.)

aucun doute sur les intentions du gouvernement de ne vouloir à aucun prix traiter directement avec le chef métis.

Aussi, quand la nouvelle lui fut transmise, le dimanche, 8 février, Riel entra dans une violente colère, comme cela lui arrivait à chaque fois qu'il était contredit. Il frappa du poing sur la table en s'écriant: « Dans quarante jours, Ottawa aura ma réponse [54]. »

Le mardi, 24 février, les Métis eurent une grande réunion dans l'église de Batoche que le P. Moulin avait mise à leur disposition. Le P. Fourmond et le P. Moulin y avaient été invités et s'y rendirent. Le P. Végreville trouva lui aussi l'occasion d'y aller dans la voiture du capitaine Gagnon, chef de la gendarmerie de Prince-Albert et de Carlton, qui désirait entrer en contact avec les Métis réunis. Mais comme personne ne répondit à sa demande d'admission, l'officier comprit que sa présence n'était pas désirée et il se tint à l'écart plutôt que de contrarier les délibérants. Pendant la séance, Riel, au lieu de communiquer à ses auditeurs la réponse d'Ottawa qui faisait droit à leurs demandes, se mit à annoncer son départ prochain dans des termes qui devaient provoquer de vives protestations. C'est ce qui arriva, comme il avait été prévu et réglé [55]. Il dit alors qu'il resterait, puisque c'était le désir de ses amis, pour les aider à reconquérir leurs droits.

Il continua en effet à semer ses idées subversives dans les réunions publiques, d'où les prêtres étaient absents; mais devant eux, comme par le passé, il se confondait en protestations d'amitié et de soumission. Un jour cependant, il se hasarda à tenter de rallier le P. Fourmond à ses vues; aux premiers mots, celui-ci lui répliqua que sur ce terrain il n'y avait pas de compromis possible. « Ce pauvre Riel, disait-il, a des idées tellement extravagantes que l'on a lieu de douter ou de sa bonne foi ou de sa raison [56]. » Son cœur généreux penchait pour cette dernière alternative et lui pardonnait ses mille petites lubies quand l'orthodoxie ou l'ordre public n'étaient pas en jeu. Au contraire, parmi les milliers d'au-

[54] *Petite Chronique de Saint-Laurent.* « En effet, ajoute la chronique, le trente-neuvième jour après, le 19 mars, le gouvernement provisoire était proclamé. »

[55] *Epitomé des documents parlementaires relatifs à la Rébellion*, p. 127; Ernest CHAMBERS, *The Royal North-West Mounted Police*, p. 85; Mémoire de Philippe Garnot; Lettre du P. Végreville à NN. SS. Taché et Grandin, 26 février 1885.

[56] Lettre du P. Fourmond à Mgr Grandin, 17 mars 1885 (Archives de l'archevêché de Saint-Boniface).



diteurs qui savouraient ses harangues, combien peu osèrent mettre en doute sa complète lucidité!

Dans une réunion publique tenue dans la colonie de Prince-Albert, le 2 mars, le chef métis sembla vouloir changer de tactique et renoncer à l'attaque pour se cantonner dans la résistance passive. En signe de protestation, il commanda de refuser toutes les offres du gouvernement: plus d'entrées de terres, plus de demandes de patentes, refus du blé offert pour les semences, résiliation du contrat pour la fourniture des poteaux de télégraphe entre Duck-Lake et le Fort Saskatchewan, démission des fonctionnaires publics, renvoi des subsides d'écoles. Si les terrains où ils vivaient étaient confisqués ou vendus, ils le supporteraient sans plainte. Ainsi, en se posant en martyrs, ils ameuteraient la population de l'Est contre le gouvernement qui, plutôt que de courir à sa ruine, préférerait faire aux Métis toutes les concessions demandées [57].

Ce langage ne servait qu'à jeter de la poudre aux yeux de la populace; Riel avait d'autres idées dans sa tête folle. Le soir même, entre dix et onze heures, il vint chez le P. André, à Prince-Albert, avec ses deux acolytes, et à brûle-pourpoint il lui dit: « Vous devez me donner la permission de proclamer un gouvernement provisoire avant minuit. » Après quelques moments de discussion assez vive, le P. André, sans plus de forme, le mit à la porte [58].

Trois jours plus tard, le chef venait soumettre à Charles Nolin son plan de soulèvement général. Celui-ci refusa catégoriquement de l'approuver. Saisi d'épouvante à la vue de la mauvaise tournure que prenait le mouvement dont il avait été le principal instigateur, il voulut tardivement essayer de l'enrayer. À cette fin il résolut de faire un vibrant appel à la grande foi de ses compatriotes pour les arrêter sur le bord de l'abîme où ses propres menées les avaient conduits. Il vint en toute hâte supplier le P. Fourmond d'ordonner des prières publiques afin de conjurer les malheurs prêts à fondre sur la colonie tout entière. Ce dévot missionnaire, qui ne cessait de faire neuvaine sur neuvaine avec ses religieuses et leurs petites pensionnaires, ne craignit pas d'en commencer une autre un peu plus solennelle. Riel à qui cette décision fut commu-

[57] Lettre du P. Végreville à Mgr Grandin, 12 mars 1885 (mêmes Archives).
[58] *Epitomé des documents parlementaires relatifs à la Rébellion*, p. 128.

niquée l'approuva en disant qu'il fallait prier beaucoup Notre-Dame de Lourdes pour la bonne direction des affaires et qu'il allait envoyer ses recommandations aux autres prêtres afin que les prières fussent générales dans le district [59].

La neuvaine commença le 10 mars. La piété des fidèles et les bons sentiments des meneurs calmèrent l'inquiétude des missionnaires qui, du reste, considéraient un soulèvement comme impossible. Le P. Végreville se hâta de faire partager sa joie à Mgr Grandin dans une lettre datée du 12 mars: « Monseigneur, comme il est certain maintenant qu'il n'y aura pas de révolte, le bien reprendra le dessus et ce mouvement tournera au bien de la religion. Du reste, Riel qui avait dit absolument qu'il nous entraînerait à sa suite, trouvant la charge trop lourde et ne voyant aucun avantage à se séparer de nous, marche devant nous, ou du moins choisit de nous suivre dans notre voie [60]. »

Le P. Fourmond de son côté partageait l'optimisme de son confrère qu'il avait près de lui depuis le 5 mars, et comptait, pour remettre tout dans l'ordre, sur les bienfaits de la neuvaine. « J'en profitai, écrit-il, pour faire une espèce de petite retraite pendant ce temps, mettant la messe à neuf heures du matin et la bénédiction à quatre heures, avec instruction matin et soir. Les exercices ont été suivis d'une manière édifiante par environ la moitié de la population [61]. » Nolin fut l'un des plus assidus aux sermons; mais Riel ne parut à l'église que le dimanche, 15 mars.

Ce jour-là, l'église était pleine de monde; les hommes étaient nombreux et parmi eux on distinguait les meneurs: Louis Riel, Maxime Lépine, Damase Carrière et Gabriel Dumont. « Je profitai de cette circonstance, écrit le P. Fourmond, pour récapituler les explications que j'avais données dans la semaine sur les commandements de Dieu, insistant, selon la recommandation que m'en avait faite Charles Nolin, sur le quatrième défendant la révolte contre tout pouvoir établi. A ce propos je citai les paroles mémorables de Grégoire XVI. Enfin je conclus par

[59] Lettre du P. Fourmond à Mgr Grandin, 17 mars 1885; *Epitomé des documents parlementaires relatifs à la Rébellion*, p. 128-129; *Petite Chronique de Saint-Laurent*.

[60] Lettre du P. Végreville à Mgr Grandin, 12 mars 1885.

[61] Lettre du P. Fourmond à Mgr Grandin, 17 mars 1885.

la déclaration de refus d'absolution pour tous ceux qui prendraient les armes [62]. »

Après la messe, Riel, furieux, vint au presbytère pour lui reprocher sa conduite. « Vous avez transformé, dit-il, la chaire de vérité en chaire de mensonge, de politique et de discorde, en osant menacer du refus des sacrements tous ceux qui prendraient les armes pour la défense de leurs droits les plus sacrés [63]. »

Malgré cet incident, le P. Fourmond nourrissait l'espoir d'un retour prochain à la vie normale. « Nous avons peu d'inquiétude pour les gens de Saint-Laurent », écrivait-il le 17 mars 1885 [64].

Quelle douloureuse déception lui réservait le lendemain!

III. — DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLTE. (18 mars - 13 avril 1885)

La situation n'était pas aussi rassurante que les missionnaires se l'imaginaient. Certaines manœuvres louches, si elles leur avaient été connues, n'auraient pas manqué de leur ouvrir les yeux. Les meneurs, en effet, travaillaient sournoisement à éloigner les gens des exercices de la retraite tout en s'abstenant d'y assister eux-mêmes. Pendant qu'une partie de la population priait, l'autre ourdissait les plus noirs complots [65].

À l'encontre du clergé, la gendarmerie trouvait la situation critique. À la date de l'ouverture de la neuvaine, le capitaine Gagnon signalait une agitation anormale dans la colonie. Le lendemain, le commandant Crozier, arrivé le jour même de Battleford, télégraphiait de Carlton: « Grande surexcitation. Rumeur d'un coup de main sur Carlton avant le 16. Refus des emplois du gouvernement et des charrois d'approvisionnement. Suspension de tout transit après le 16. Préparation des fusils. Défense expresse de s'éloigner de chez soi. J'ai donné ordre de m'expédier de Battleford vingt-cinq hommes et un canon. »

Le 14 mars, les nouvelles devenaient plus inquiétantes encore. Crozier envoyait une autre dépêche au lieutenant-gouverneur de Regina:

62 *Petite Chronique de Saint-Laurent.*
63 *Trials in connection with the North-West Rebellion*, p. 396.
64 Lettre du P. Fourmond à Mgr Grandin, 17 mars 1885.
65 Rapport de M. l'abbé Cloutier à Mgr Taché, O. M. I.; *Petite Chronique de Saint-Laurent;* Déposition de Charles Nolin, dans *Epitomé des documents parlementaires relatifs à la Rébellion*, p. 129.

« La révolte des Métis peut éclater à tout moment. Il nous faut d'importants renforts de troupes. Si les Métis se soulèvent, les Indiens se joindront à eux. »

À l'arrivée de cette dépêche, le colonel Irvine télégraphia à Ottawa: « Le lieutenant-gouverneur pense que je ferais mieux de partir immédiatement pour le Nord avec mes hommes. Les routes et les rivières seront bien vite impassables. » La réponse fut reçue le lendemain: « Partez pour le Nord immédiatement avec tous les hommes disponibles jusqu'à la centaine. »

Le 17, Crozier annonçait qu'il n'y avait plus de raison de s'alarmer. C'était le calme plat, précurseur de la tempête [66].

Pendant que la troupe de Regina faisait ses derniers préparatifs de départ, le 17 mars au soir, Riel accompagné de ses lieutenants alla coucher à l'extrémité méridionale du district de Saint-Laurent, connue sous le nom de Coulée des Thourond ou Fish-Creek. En arrivant, il annonça aux gens de l'endroit le but de sa visite: comme son secrétaire Jackson devait être baptisé le 19 mars, dans l'église de Saint-Laurent, il convenait que tous les hommes de la colonie se rendissent à la fête armés de leurs fusils, afin de tirer quelques salves en signe de réjouissance. Les deux Thourond promirent de l'accompagner de maison en maison, afin de déterminer les indécis à obéir aux ordres de leur chef, et, au besoin, de confisquer les armes des malades et des récalcitrants au profit des hommes valides qui en étaient dépourvus [67].

Ils partirent donc de bon matin le lendemain, 18 mars, pour cette visite domiciliaire. Tout alla à merveille pendant les cinq ou six premiers milles du parcours, de sorte que l'escorte se composait déjà d'une cinquantaine d'hommes quand le chef fit halte pour dîner chez Rocheleau.

Pendant qu'il attendait l'heure du repas, Riel vit entrer un visiteur qu'il connaissait déjà: c'était le Dr Willoughby de Saskatoon, qui s'en retournait chez lui. Il vint s'asseoir en face du médecin. À peine le chef métis avait-il engagé la conversation que l'escorte qui l'accompagnait s'arrêta devant la porte. Il expliqua au docteur qu'il voulait tenter

66 Ernest CHAMBERS, *The Royal North-West Mounted Police*, p. 85.
67 Mémoire de Philippe Garnot (Archives de l'archevêché de Saint-Boniface).

un coup de main pour revendiquer ses droits. Celui-ci répliqua qu'il y avait bien d'autres manières de réussir. « Non, répondit le chef. Moi et mes gens, nous avons à diverses reprises adressé des pétitions au gouvernement pour le redressement de ses torts; à chaque fois, il nous a répondu par une augmentation de la force armée. Maintenant, ajouta-t-il en montrant les Métis qui se tenaient dehors, voici ma gendarmerie; dans huit jours, celle du gouvernement sera annihilée. » Il continua la conversation en disant que son plan était fait et que l'heure était venue de le mettre à exécution. Aussitôt le premier coup frappé, sa proclamation qui avait été envoyée à Pembina serait affichée et, avec l'aide des citoyens des États-Unis, tous les Indiens et Métis résidant au delà des frontières viendraient à son secours. Il devait gouverner le pays ou périr dans l'entreprise [68].

Au moment du repas, après avoir récité le bénédicité à haute voix, il s'assit au milieu de ses gens; mais, au bout de quelques minutes, il se leva d'un bond et leur ordonna d'aller immédiatement l'attendre à la maison de Champagne. La troupe se mit aussitôt en marche sans murmurer. Riel la rejoignit à peu de distance de là.

Depuis la ferme de Rocheleau, les recruteurs ne trouvaient plus chez les gens le même enthousiasme que le matin. La plupart cherchaient une petite excuse pour demeurer chez eux, promettant du reste de se rendre plus tard soit à Batoche, soit à Saint-Laurent pour la fête; mais, comme les ordres de Riel étaient sans réplique, ils durent à peu près tous le suivre sur-le-champ.

À deux milles de Batoche, le chef métis arrêta son escorte près d'un petit magasin tenu par les frères Kerr. Alors il annonça qu'il venait d'apprendre que cinq cents soldats étaient en route pour disperser les Métis et massacrer leurs familles. Sur ces entrefaites, une personne raconta que Clarke, bourgeois en chef du district, qui arrivait de Winnipeg, aurait dit que le gouvernement canadien, fatigué de leurs pétitions, allait finir par leur répondre à coups de fusil. Dans l'état de surexcitation où se trouvaient les esprits, il n'en fallait pas davantage pour mettre toute la population en émoi. Le stratagème réussissait à mer-

[68] Déposition du Dr Willoughby au procès de Louis Riel, dans *Epitomé des documents parlementaires relatifs à la Rébellion*, p. 55-56.

veille [69]. Le bruit de l'arrivée de ces cinq cents cavaliers se répandit comme une traînée de poudre. « Aux armes! Aux armes! » criait-on de toutes parts. « Ils veulent nous exterminer; c'est à nous de nous unir pour aller les écraser [70]. »

Un conseil provisoire fut nommé sur place. Sa première décision fut de saisir dans le magasin les armes et les munitions. Riel entra donc avec une cinquantaine d'hommes armés et demanda au commerçant de lui remettre toute la poudre et toutes les armes à feu. « Prenez-les, lui répondit le marchand; elles sont sur la dernière étagère. » D'un bond les Métis se précipitèrent pour les enlever, mais Riel les arrêta d'un signe. « Qui est donc le maître ici? » dit-il. « C'est moi », répondit George Kerr. « Eh bien! les autres n'ont pas le droit de passer derrière ton comptoir. Donne à mes hommes les objets qu'ils désirent et porte-les en compte. » « Ils peuvent prendre ce qu'ils veulent dans mon magasin », répliqua Kerr, impuissant devant cette foule armée et malveillante. Il n'avait du reste que six fusils et un baril de poudre [71].

Quelques instants après, Gabriel Dumont aperçut sur le chemin, à cent pas de là, le traîneau de Georges Ness, le juge de paix de l'endroit; il s'avança avec ses hommes pour l'arrêter. « Il me dit: « Bonjour », raconte Ness; je lui tendis la main en disant: « J'espère que tu ne m'arrêtes pas pour rien. » Il me demanda alors: « Où es-tu allé? » Je lui dis que j'avais été à Duck-Lake, et il me répliqua: « Tu es allé plus loin que Duck-Lake. — Gabriel, si tu me questionnais en ami, je te répondrais volontiers; mais puisque tu viens à moi escorté de partisans armés, ma réponse est: Ça ne te regarde pas [72]. »

Alors Ness, qui avait déjà appris la nouvelle de la prise d'armes avant de traverser la rivière Saskatchewan, se leva dans son traîneau pour haranguer la foule et supplier ces gens simples, dévoyés par quelques meneurs, de retourner paisiblement chez eux plutôt que d'exposer

69 Mémoire de Philippe Garnot (Archives de l'archevêché de Saint-Boniface). (Clarke nia toujours avoir tenu un tel propos). (Voir *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. VII (1937), p. 487).

70 *Petite Chronique de Saint-Laurent.*

71 Déposition de George Kerr au procès de Louis Riel, dans *Epitomé des documents parlementaires relatifs à la Rébellion*, p. 102.

72 Déposition de Georges Ness au procès de Louis Riel, dans *Epitomé des documents parlementaires relatifs à la Rébellion*, p. 96; *The Story of Georges Ness as told by himself.*

la vie de leurs femmes et de leurs enfants en lançant un défi au gouvernement. Tous l'écoutaient avec calme; mais bientôt Gabriel lui cria: « En voici d'autres qui s'en viennent, parle-leur aussi. » En effet, des Métis sortaient du magasin à la suite des frères Thourond, deux colosses, chauds partisans de Riel. L'un d'eux saisit la bride du cheval de Ness et conduisit le traîneau jusqu'à l'entrée du magasin. Gabriel dit au juge de paix de descendre de voiture et d'aller se chauffer en attendant que le chef revînt pour décider de son sort.

Peu après, on annonça que le capitaine Gagnon de Carlton venait d'être fait prisonnier. La curiosité fit sortir tous les Métis de la maison et Georges Ness les suivit. Ce n'était qu'un faux bruit. Au lieu de l'officier, ils aperçurent l'agent des Indiens et son interprète que Gabriel avait arrêtés. Riel leur parlait. « M. l'agent, disait-il, je me vois obligé de vous détenir. » « Pourquoi? » répliqua son interlocuteur. Il lui expliqua alors que la rébellion était déclarée et que ses gens allaient se battre jusqu'à ce que toute la vallée de la Saskatchewan fût tombée en leur pouvoir. Il lui demanda alors de livrer ses armes ainsi que celles de son interprète. Les deux hommes répondirent qu'ils n'en avaient pas. Leurs mules furent dételées et les Métis en prirent possession [73].

Dix minutes plus tard, on entendit le commandement « En marche! » et la foule se prépara à partir qui à pied, qui à cheval, qui en traîneau. On prit la direction de l'église où quelques-uns s'étaient déjà rassemblés [74].

Le chef à peine arrivé à Saint-Antoine se rendit au presbytère du P. Moulin. « Il est monté à moitié de l'escalier, écrit ce dernier, et m'a dit que la guerre était déclarée et que je n'avais pas besoin d'essayer de l'empêcher; c'était peine inutile. « De plus, me dit-il, je prends possession de votre église. » Je me rendis à la porte de l'église et je protestai contre la prise de possession de mon église. Ma protestation ne fut d'aucune utilité [75]. » Riel fit un discours à la porte du temple. Ses premiè-

[73] Déposition de M. Lash et de William Tompkins, dans *Epitomé des documents parlementaires relatifs à la Rébellion*, p. 92 et 87.

[74] *The Story of Georges Ness as told by himself*.

[75] Lettre du P. Moulin au P. Soullier, Batoche, 7 juillet 1885 (Archives de la Maison générale des Oblats de Marie-Immaculée, B, 2, Soullier). Georges Ness affirme: « Riel dit: Je vais prendre possession de l'église. Le prêtre lui défendit de le faire » (*Epitomé des documents parlementaires . . .*, p. 97). Garnot écrit: « Prise de possession de l'église malgré les protestations du P. Moulin » (Mémoire de Philippe Gar-

res paroles furent celles-ci: « Rome est tombée. » « Je lui déclarai, continue le Père, qu'il était hérétique [76]. » Il entra alors dans un violent accès de rage, criant: « Allez-vous-en; allez-vous-en. Qu'on l'emmène. Qu'on l'enchaîne. » Devant les insultes qui commencèrent à pleuvoir sur sa tête, le missionnaire crut sage de rentrer chez lui. Un peu calmé par le départ de son gênant interlocuteur, le chef métis demanda à son entourage ce qu'il allait faire du prêtre: « Allons-nous le garder prisonnier? » « Non, répondirent plusieurs voix. Qu'on se contente de le mettre sous bonne surveillance. »

Riel donna l'ordre aux prisonniers d'entrer et, sur-le-champ, la population envahit l'église à leur suite. Debout sur le marchepied de l'autel, il se mit à pérorer. « La Providence, disait-il, qui prévoyait ce mouvement miraculeux, a préparé cette église pour nous servir de forteresse. Saint-Antoine va devenir célèbre dans l'histoire comme le lieu d'où est sortie l'émancipation du Nord-Ouest [77]. » On s'occupa tout de suite de nommer les membres du gouvernement provisoire.

La cohue était tumultueuse dans l'église bondée, le bruit, assourdissant. De temps en temps un coup de feu à l'extérieur jetait l'alarme dans la foule assemblée: « La police! la police! » criait-on; et l'on se portait en masse serrée vers la porte de sortie. Au bout de quelques instants, les gens n'apercevant rien d'anormal rentraient en se bousculant. Les quolibets, les rires, les clameurs reprenaient de plus belle, mêlés au cliquetis des armes [78].

Après quelque temps, Riel quitta l'église pour se diriger avec sa garde vers le village de Batoche, à un mille de là, où il comptait trouver chez les commerçants une ample provision d'armes et de munitions.

not, Archives de l'archevêché de Saint-Boniface). On lit aussi dans le Rapport de M. l'abbé Cloutier: « Première prise, le magasin . . . ; la deuxième, l'église de Batoche et on y transporte les provisions et les prisonniers. » Malgré tous ces témoignages, on ose encore soutenir dans certains milieux que « tous les chefs de l'insurrection, les insurgés et les neutres » attestent que le P. Moulin céda son église de bon gré (*Histoire de la Nation métisse*, par A.-H. de Trémaudan, p. 411).

76 Lettre du P. Moulin au P. Soullier, Batoche, 7 juillet 1885 (Archives de la Maison générale des Oblats de Marie-Immaculée, B, 2, Soullier); *Epitomé des documents parlementaires relatifs à la Rébellion*, p. 97.

77 Rapport du P. André à Mgr Grandin, Prince-Albert, 22 mars 1885 (Archives de la Maison générale des Oblats de Marie-Immaculée, B, 2, Saint-Albert). Ce rapport ou journal a été publié en partie dans les *Missions . . . des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée*, tome 23, p. 279-310. On en trouve aussi une copie aux Archives de l'archevêché de Saint-Boniface (Papiers Cloutier).

78 Déposition de Georges Ness.

Il entra d'abord dans le magasin de Georges Fisher, et demanda à parler à celui-ci confidentiellement. À la fin de l'entretien, Fisher livra tout ce qu'il avait. Après cela, les Métis traversèrent à la suite de leur chef la rivière Saskatchewan encore couverte de glace, pour s'emparer du magasin Walters and Baker construit sur la rive gauche. Riel se présenta au patron de l'établissement, Henry Walters, et lui dit à brûle-pourpoint: « Eh bien! M. Walters, c'est commencé. Nous avons besoin d'armes et de munitions; livrez-nous tout sans atermoîment ni réplique. La facture, du reste, sera réglée plus tard, soit par l'armée insurgée si le mouvement réussit, soit par le gouvernement fédéral en cas contraire. » Le patron refusa catégoriquement. Alors le chef ordonna de le saisir et il fut repoussé dans un coin pendant que les Métis armés fouillaient et pillaient. Ensuite on le retint comme prisonnier avec son commis dans la partie supérieure de sa maison, où les trois premiers détenus furent bientôt conduits par les gardes [79].

De là Riel partit avec quelques-uns de ses partisans pour la mission de Saint-Laurent, située à six milles au nord. Il était près de dix heures du soir quand il entra, avec ses deux aides de camp sans armes, dans le modeste presbytère où se trouvaient réunis les PP. Fourmond, Végreville et Mélasippe Paquette du Lac Maskeg. En faisant irruption dans la salle, il s'écria: « Le gouvernement provisoire est constitué et nous avons déjà cinq prisonniers. La vieille Romaine est cassée. J'ai un pape dans la personne de Mgr Bourget. » Puis s'adressant directement aux missionnaires il ajouta: « Désormais vous serez les prêtres de la nouvelle religion et vous devez m'obéir. » « Jamais! » répliqua le P. Paquette. Riel, qui n'admettait pas de résistance à ses ordres, fit une violente colère: « Si vous ne m'obéissez pas, vos églises, il est vrai, pourront rester debout; mais je me charge de les maintenir vides. Quant à vous, dit-il au P. Paquette, vous êtes en danger ici. J'ai en ma possession une accusation contre vous, et quelqu'un des Indiens se chargera de régler votre affaire [80]. »

79 Déposition de Henry Walters au procès de Louis Riel, dans *Epitomé des documents parlementaires relatifs à la Rébellion*, p. 105; Mémoire de Philippe Garnot.

80 *Petite Chronique de Saint-Laurent;* Rapport de M. l'abbé Cloutier à Mgr Taché, O. M. I.; Major BOULTON, *Reminiscences of the North-West Rebellions*, p. 376; *Canadian North-West Historical Society Publications*, Vol. I, Fascicule IV, p. 31.

« Sans être effrayé par les impudentes paroles du démagogue, écrit le P. Fourmond, je crus que le moment était venu de m'opposer à lui avec toute l'énergie et l'indignation qui s'étaient emparées de mon âme. Je ne pus m'empêcher de menacer moi-même ce malheureux énergumène et ses lâches acolytes qui nous laissaient insulter sans aucune protestation paraissant tout approuver par leur coupable silence [81]. »

Cette scène navrante dura longtemps. Après avoir annoncé que le lendemain il allait écraser les soldats et détruire le Fort Carlton, le chef se disposait à partir amenant avec lui Jackson sous prétexte que sa vie était en danger au milieu de leurs ennemis communs. Le P. Fourmond, se ravisant, crut qu'il n'était pas prudent de laisser partir le jeune homme dans de semblables circonstances, sans lui conférer le baptême qu'il désirait tant et auquel il s'était si pieusement préparé. Malgré l'heure déjà tardive, il proposa de le lui administrer tout de suite. Devenu soudainement aussi calme que si, durant la soirée, on n'eût changé de côté et d'autre que des propos d'amis, Riel le remercia. D'autre part, oubliant les derniers accès de rage maniaque et les divagations d'un cerveau apparemment déséquilibré, le bon P. Fourmond lui proposa d'être le parrain de son secrétaire ainsi qu'il avait été décidé depuis quelque temps, tandis que Mme Charles Nolin serait commère. Ainsi fut célébré le baptême de Joseph William Henry Jackson, qui termina cette sinistre journée. Pour la première fois le chef signa sur le registre Louis « David » Riel [82].

Le P. Paquette ne dormit guère. Bien avant l'aurore, il prit le chemin de sa mission. Il passa au Fort Carlton qui était déjà, malgré l'heure matinale, rempli de Métis dont l'allure ne lui inspirait aucune confiance. Ne pouvant, sans attirer l'attention, s'aboucher avec le commandant de la gendarmerie, il chargea le commis du magasin de l'informer de ce qui se tramait à Batoche, afin qu'il prît ses mesures en conséquence. Un peu plus loin, il trouva le régisseur de l'établissement Eden. Kew & Stobbart de Duck-Lake, et l'avertit que les Métis armés avaient l'intention de saccager son magasin [83].

81 *Petite Chronique de Saint-Laurent.*
82 Lettre du P. Fourmond à Mgr Grandin, 17 mars 1885 (Archives de l'archevêché de Saint-Boniface) ; *Petite Chronique de Saint-Laurent;* Lettre du P. Moulin au P. Soullier, 7 juillet 1885 : « Son secrétaire fut baptisé à dix heures du soir »; Registres de Saint-Laurent.
83 *Epitomé des documents parlementaires relatifs à la Rébellion,* p. 107.

À la grand-messe, en ce jour de la fête de saint Joseph, patron des Métis, l'assistance à Saint-Laurent ne se composait que de femmes et d'enfants. Tous les hommes s'étaient rendus à Saint-Antoine à l'appel de Riel. Dans son instruction le P. Fourmond insista fort sur la bonté et la puissance de Notre-Dame de Lourdes et de saint Joseph. Il demanda aux personnes présentes de redoubler de ferveur, afin de détourner l'orage qui menaçait de tout détruire. Il assigna à chaque mère de famille une heure journalière pour la récitation du rosaire pendant le temps que durerait le danger [84].

Le chef était de retour à Saint-Antoine avec le néophyte. Le P. Moulin célébra, dans l'église rendue momentanément libre, la grand-messe qu'il avait annoncée le dimanche précédent. Il parla de paix; mais les esprits étaient trop surexcités pour comprendre un tel langage. Un grand nombre désiraient approcher des sacrements; il ne crut pas devoir les admettre, car cette rébellion était certainement coupable et personne ne semblait vouloir renoncer à participer au pillage.

À peine la messe terminée, le pauvre sanctuaire redevint le théâtre des scènes disgracieuses qui l'avaient déshonoré la veille. Les prisonniers, dont le nombre s'était accru pendant la nuit, y furent ramenés de bon matin. C'était tour à tour une salle de délibération, un tribunal, un corps de garde, une prison, un magasin de vivres, et quoi encore? Le pillage, en effet, était organisé sous la direction de Riel. Les Métis avaient besoin d'entrepôts pour leur butin; non contents d'avoir à eux l'église, ils voulurent prendre possession de la maison du P. Moulin. « Ma maison, écrit ce dernier, fut la maison de dépôt pour les effets et l'église, pour les vivres [85]. »

Le commandant de Carlton, averti par le P. Paquette de ce qui se préparait à Batoche, dépêcha deux hommes à Prince-Albert pour demander de l'aide. Ils y arrivèrent à trois heures du matin. Soixante-quinze volontaires répondirent à l'appel et partirent, en traîneau, dans l'après-midi [86].

[84] *Petite Chronique de Saint-Laurent;* Rapport de M. l'abbé Cloutier à Mgr Taché, O. M. I.

[85] Lettre du P. Moulin au P. Soullier, 7 juillet 1885; Déposition de Peter Tompkins au procès de Louis Riel, dans *Epitomé des documents parlementaires relatifs à la Rébellion*, p. 81.

[86] Journal du P. André (*Missions . . . des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée*, tome 23, p. 284).

Les Métis anglais de Red-Deer Hill, de Sainte-Catherine et de Saint-Paul avaient appris le même jour la levée de boucliers des Métis de Saint-Laurent et de Batoche. Depuis le début de l'agitation, ils avaient en toutes choses agi de concert avec eux; ils leur avaient juré fidélité jusqu'à la mort, pour les aider à reconquérir leurs droits; mais, mis en présence de la lutte sanglante où il fallait s'engager, ils furent saisis d'effroi.

Leur position était inquiétante: placés entre les loyalistes de Prince-Albert et les révoltés de Batoche, ils ne pouvaient aider les uns sans s'attirer la haine et la vengeance des autres; s'ils remplissaient leurs engagements envers Riel, ils savaient qu'ils n'échapperaient pas aux conséquences de leur acte de rébellion le jour plus ou moins éloigné où les armées canadiennes envahiraient le pays. Le personnage le plus influent de l'endroit, Thomas Scott, convoqua les colons à l'école Lindsay pour débattre les mesures à prendre. Dans cette réunion qui se tint le 20 mars au soir, il fut décidé d'envoyer trois délégués au chef dans le but d'obtenir quelques bons services en retour de la promesse de neutralité [87].

Ces émissaires, Tom Scott, William Miller et Bill Paquin, son beau-frère, partis à une heure du matin, arrivèrent à Saint-Antoine-de-Padoue au moment du déjeuner. Riel les fit monter dans la salle du conseil. Il leur serra la main en disant: « Je suppose que, vous aussi, vous venez faire la paix et empêcher l'effusion du sang. » En effet, quelques instants auparavant, Mitchell et Tom McKay avaient tenté l'impossible pour réconcilier Riel avec le major Crozier. Scott lui répliqua tranquillement qu'il n'était pas là pour exposer ses vues personnelles, mais pour présenter un billet et obtenir une réponse écrite pour ceux dont lui et ses compagnons étaient les mandataires. « Personnellement, ajouta-t-il, je ne puis vous cacher que je réprouve deux de vos actes: la prise d'armes et la levée en masse des Indiens. »

La réponse fut prête vers quatre heures de l'après-midi et les trois délégués purent repartir aussitôt.

Le lendemain, à l'instigation du commandant Crozier, le Rév. Edward Matheson vint organiser des réunions pour bien connaître la mentalité des gens de Red-Deer Hill et des environs. Elles eurent lieu dans l'après-midi à Lindsay's School House et à l'église de Sainte-

87 *Trials in connection with the Rebellion, Queen versus Thomas Scott*, p. 88-89.

Catherine. Scott, qui se trouvait présent aux deux, en profita pour lire et commenter la réponse du conseil des Métis français.

Il tira de sa poche la lettre où ceux-ci essayaient de prouver la légitimité de leur opposition au gouvernement et la nécessité de la prise d'armes, puis suppliaient les Métis anglais de seconder leur mouvement et de les aider. Ayant serré ce billet, il dit qu'il serait désirable de faire revenir les volontaires partis pour Carlton. Leur absence mettait Prince-Albert doublement en danger. D'abord elle laissait la colonie dans un état de faiblesse par suite de l'absence des hommes valides; en voyant Prince-Albert ainsi dégarni en faveur de Carlton, les Métis français et les Indiens ne pourraient que se dire: « Puisqu'il y a tant de gens partis de Prince-Albert pour venir ici nous attaquer, pourquoi, au lieu d'attaquer Carlton, n'irions-nous pas prendre possession de Prince-Albert. » Scott demanda aussi aux colons de se tenir tranquilles et de laisser les Métis français régler leurs affaires eux-mêmes avec la gendarmerie.

D'autres parlèrent ensuite; mais, connaissant les liens de parenté entre les Métis des deux races et leurs sympathies réciproques, tous se gardèrent bien de se déclarer contre les gens de Riel; il ne fut question que de neutralité. Un homme pourtant s'écria: « Messieurs, puisqu'il faut se battre, battons-nous », et un autre s'exclama sur le même ton. Puis ce fut un brouhaha général dans toute l'église.

Le lendemain, le secrétaire envoya à Batoche une copie des minutes de l'assemblée et de la résolution prise de rester neutre dans le conflit. La réponse de Louis, « David » Riel, partit le même jour, mais n'arriva que le 24 mars: « Messieurs, les conseillers des Métis actuellement sous les armes à Saint-Antoine ont reçu votre message du 22 mars 1885. Ils vous remercient de la sympathie dont vous les honorez, même pendant cette crise, sympathie dont vous nous avez donné des preuves abondantes auparavant. Dans la situation où vous êtes, il est difficile pour vous d'approuver immédiatement notre insurrection hardie, mais juste; et votre ligne de conduite a été sage . . .

« Nous sommes convaincus que, si les Métis anglais et français forment une alliance sérieuse dans ce temps de crise, non seulement nous pourrons contrôler les Sauvages, mais nous aurons en outre leur poids de notre côté.

« Messieurs, de grâce, ne restez pas neutres; pour l'amour de Dieu, aidez-nous à sauver la Saskatchewan. Nous vous avons aujourd'hui envoyé avec M. Monkman un certain nombre d'hommes pour aider et supporter (tel que la justice le demande) la cause des Métis aborigènes. La nécessité publique ne veut pas dire crime: unissons-nous de bon gré . . . Les Métis français croient qu'il n'y a que deux ennemis: Goshen et Carlton. Nous considérons comme mesure de prudence admirable de votre part l'envoi que vous avez fait des copies de vos résolutions à la police de Carlton et aux hommes de Saint-Antoine . . . Une union forte entre les Métis français et anglais est la seule garantie qu'il n'y aura pas de sang versé [88]. »

Scott pouvait bientôt annoncer à Riel non seulement qu'il ne voulait pas l'attaquer, mais qu'il croyait pouvoir l'aider efficacement à éviter l'effusion du sang: « Ce soir, au meeting de l'école Lindsay, qui fut très suivi, la voix unanime de l'assistance fut pour vous. Nous avons pris des mesures qui, je crois, contribueront à arrêter l'effusion du sang et à hâter la conclusion d'un traité. Nous nous mettrons en relation avec vous dans les quarante-huit heures après la réception de cette lettre. Avisez-nous, si besoin est, des complications qui peuvent survenir. »

L'assemblée du 24 mars fut en effet plus nombreuse que jamais. Monkman et les vingt Métis français armés étaient là pour la protéger contre toute ingérence étrangère. Scott lut la pétition qui avait été rédigée la veille en petit comité. Elle se terminait par ces mots: « Nous demandons donc au gouvernement de rendre justice aux colons. Il n'y a d'autres moyens de régler leurs griefs qu'un traité ou la guerre. » Nolin, Monkman et trois ou quatre autres hommes influents parlèrent en faveur de la signature de cette pétition et cette idée fut agréée par tous. On nomma ensuite deux délégués pour porter une copie des minutes de la séance et de la pétition au camp de Saint-Antoine-de-Padoue ; c'étaient James Isbister et Geo. Wm. Sanderson. Deux autres, Charles Adams et William Miller, furent chargés de la transmettre au commandant Crozier.

88 *Epitomé des documents parlementaires relatifs à la Rébellion*, p. 233. — Goshen est un faubourg de Prince-Albert, où se trouvait le magasin de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Bien vite la pétition fut couverte de quatre cent cinquante-cinq signatures et Adams et Miller partirent pour Carlton. La mission qu'ils avaient acceptée était des plus délicates et, craignant de n'en pas revenir, ils avaient eu soin avant leur départ de brûler tous leurs papiers plus ou moins compromettants.

Le 26 mars, ils n'étaient plus qu'à deux milles et demi de Carlton quand ils apprirent qu'un engagement sanglant avait eu lieu près de Duck-Lake entre la troupe et les Métis. De part et d'autre, il y avait eu des morts et des blessés. M. Miller dit alors à son compagnon: « Le sang a coulé; notre mission est finie »; et ils retournèrent sans se rendre à Carlton [89].

Le samedi, 21 mars, Riel avait, en effet, sommé le commandant du Fort Carlton de lui livrer la place. Comme cette démarche s'était butée à un refus, le conseil résolut de l'enlever de force. Le chef métis, dans son impatience, voulait mettre ses troupes en marche le lendemain, mais le conseil s'y opposa catégoriquement. Le P. Végreville, choisi comme aumônier militaire de cette expédition, refusa ses services. Enfin, il fut décidé que le mercredi suivant tous les Métis quitteraient Batoche pour aller habiter Duck-Lake, où ils transporteraient tous leurs prisonniers.

C'était le jour de la fête de l'Annonciation. « Avant de partir pour le Lac des Canards, écrit le P. Moulin, Riel rassemble ses hommes dans l'église et les fait renoncer à l'Église romaine. Il vint ensuite me trouver et me demanda si je voulais renoncer au pape et être son premier prêtre dans la nouvelle religion qu'il voulait établir. Je lui répondis qu'il pouvait m'envoyer une balle, mais que renoncer à ma religion, jamais. Il me dit alors qu'il me ferait quitter le pays. « Mon pays, c'est l'univers », lui dis-je, et que je ne craignais pas [90]. »

Le 26 mars eut lieu la première rencontre entre les insurgés et les forces régulières. Pendant l'action, Riel encourageait ses partisans en

[89] *Trials in connection with the Rebellion, Queen versus Thomas Scott, passim.*
[90] C'est à cette occasion, et non le 1er mai, qu'eut lieu le dialogue rapporté par le P. Morice (*Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. VII (1937), p. 493); Lettre du P. Moulin au P. Soullier, 7 juillet 1885.

leur montrant un grand crucifix enlevé à l'église du P. Touze [91]. Plusieurs soldats ainsi que quatre Métis et un Indien nommé Assiyiwin reçurent le coup de mort. Comme ce dernier avait été transporté agonisant au moulin de Stobart, le P. Touze vint lui administrer les derniers sacrements [92].

Au bout de quatre jours, les cinq morts furent enterrés dans le cimetière de Saint-Laurent. Le P. Fourmond profita de leurs obsèques pour essayer encore une fois de décider les Métis à abandonner leur folle entreprise. Mais leurs cœurs étaient déjà endurcis; ils restèrent sourds à ces paroles de paix. Tous étaient plus décidés que jamais de suivre les vues belliqueuses des meneurs et de continuer la lutte pour venger leurs morts. Les familles qui avaient perdu quelqu'un de leurs membres refusèrent de prendre le deuil; les mères défendirent à leurs enfants de pleurer ceux qu'elles regardaient comme de véritables martyrs de la cause métisse [93].

IV. — L'ABANDON DE SAINT-LAURENT.

Après avoir passé huit jours à Duck-Lake, les Métis revinrent tous à Batoche, non sans avoir saccagé et brûlé toutes les maisons à l'exception de l'église du P. Touze et du moulin à farine de Stobart. « Cette fois, écrit le P. Moulin, ils prirent possession des magasins et me laissèrent tranquille. Le jour de Pâques (5 avril), Riel vint à la messe avec plusieurs autres. Je leur adressai quelques paroles et je leur dis que ce jour qui est pour tous les chrétiens un jour de joie était pour moi un jour de tristesse. Riel était au bas de l'église; il fut tenté de prendre la parole, cependant il attendit jusqu'à la fin de la messe. Il me fit demander à la porte de l'église; je lui répondis que je n'avais rien à faire avec un hérétique et un apostat [94]. »

91 Non pas la croix d'Oblat du P. Touze, comme le prétend le P. Morice (*Histoire de l'Eglise catholique de l'Ouest canadien*, vol. 2, p. 361), mais un crucifix d'un pied et demi de long, dont le christ était brisé (*Epitomé des documents parlementaires relatifs à la Rébellion*, p. 131; aussi Mémoire de Philippe Garnot).

92 Rapport de M. l'abbé Cloutier à Mgr Taché, O. M. I.

93 Journal du P. André (*Missions ... des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée*, tome 23, p. 296).

94 Lettre du P. Moulin au P. Soullier, 7 juillet 1885.



Une période de calme avait succédé à l'excitation première. Au lieu de profiter des avantages gagnés par leur victoire de Duck-Lake, les Métis attendaient dans l'inaction le déclenchement de l'offensive générale qu'ils préparaient en dépêchant dans toutes les directions des courriers à leurs alliés. Pendant ce temps, ils faisaient ripaille et menaient joyeuse vie; car le pillage des magasins, les razzias de bétail, les confiscations et les réquisitions de vivres donnaient à tous une aisance que beaucoup n'avaient jamais connue. « Ce n'était que mangeaille et bavardage, écrit Philippe Garnot. Quant au conseil, au lieu de se préparer au retour inévitable des troupes momentanément repoussées, il restait inactif, entièrement occupé de ses discussions religieuses [95]. » C'étaient les délices de Capoue. Plus ils temporisaient, plus ils diminuaient leurs chances de succès.

À Saint-Laurent, la mission jouissait de la tranquillité la plus complète. Le P. Fourmond avait réussi à garder tout son personnel autour de lui: le P. Végreville, son vicaire, le frère coadjuteur Piquet, sa ménagère Georgina Hudon, tertiaire de Saint-François, la famille Riguidel et un jeune Cris au service de la mission, Basile Nisotew, qu'on nommait Le Jumeau. Les Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus, au nombre de six, continuaient leur œuvre éducatrice, malgré la diminution du nombre de leurs élèves qui, pour la plupart, avaient rejoint leurs parents au grand campement métis de Batoche.

Le 9 avril (jeudi après Pâques), le P. Végreville se décida à aller à la mission Saint-Antoine pour consoler le P. Moulin qui n'avait pas le droit de s'absenter. Il y arriva sans être inquiété. Mais le lendemain matin, on vint l'avertir secrètement du danger qu'il courrait en s'attardant davantage. Au lieu de hâter son départ, le Père demeura encore quelque temps à la mission; mal lui en prit, car peu après un émissaire du chef métis vint le prier poliment de se rendre à la salle du conseil pour y subir son jugement.

Arrivé devant le tribunal, le vieux missionnaire s'entendit accuser de beaucoup de délits qu'il ne soupçonnait pas. Riel affirmait qu'il était coupable. Le chef avait parlé, la cause était jugée. Malgré toutes les preuves qu'il put fournir en faveur de son innocence, le Père se vit condamné

95 Mémoire de Philippe Garnot (Archives de l'archevêché de Saint-Boniface).

par la majorité des conseillers présents[96]. On le reconduisit au presbytère de Saint-Antoine, mais on confisqua son cheval et sa voiture.

Vers quatre heures de relevée, il reçut notification de l'arrêt de la cour, couché en ces termes: « Le gouvernement provisoire vous prie de considérer les intérêts métis canadiens-français d'un œil plus favorable; ce que vous pourrez faire en déclarant par écrit que vous vous tiendrez au moins parfaitement neutre, que vous ne vous éloignerez pas d'ici sans le consentement du gouvernement provisoire. Donnez par écrit votre parole d'honneur que vous agirez ainsi vis-à-vis de nous, sinon nous serons obligés de vous traiter en conséquence[97]. »

Par retour du courrier, le missionnaire répondit: « Je promets de me tenir parfaitement neutre et de ne pas m'éloigner d'ici sans le consentement du gouvernement provisoire. » Sous le même pli, il envoyait au chef le billet suivant: « Ce matin, à la salle du conseil, il m'a été promis qu'on me donnerait à manger régulièrement. Je dois vous faire connaître qu'il est quatre heures moins quinze minutes du soir et que je n'ai encore rien reçu aujourd'hui. » La ration réclamée arriva à sept heures et demie.

Le P. Fourmond ne s'inquiéta nullement de voir son confrère rester le dimanche à Saint-Antoine; il était naturel qu'il y eut deux prêtres là-bas, car tous les Métis et les Indiens y étaient campés. Mais le lendemain un messager de Riel vint lui annoncer que, comme le P. Végreville ne reviendrait plus, il fallait lui expédier ses vêtements et que, en outre, il était chargé de réquisitionner onze sacs de farine. La nouvelle de l'arrestation de son vicaire ne fut pas sans inquiéter le missionnaire, mais il fallait s'attendre à tout à une époque si mouvementée[98].

Le lendemain, 14 avril, son émotion fut bien autre en recevant, un peu avant cinq heures de l'après-midi, la visite d'Antoine le Cris envoyé de Prince-Albert par le P. André pour lui apprendre le terrible massacre de Frog-Lake où périrent les PP. Fafard et Marchand, et pour lui exprimer sa vive inquiétude au sujet de la petite communauté de Saint-

96 Journal du P. Végreville (Archives de la Maison provinciale des Oblats de Marie-Immaculée, Edmonton, D, VI, Rébellion).



97 Décret du 10 avril 1885 (Archives de la Maison provinciale des Oblats de Marie-Immaculée, Edmonton, D, VI, Rébellion).

98 Journal du P. Végreville, O. M. I.



Laurent si dépourvue de secours humains. Tout ému, il s'en vint communiquer ces tristes nouvelles à la Mère Mary Greene et lui intimer l'ordre de partir sans retard pour Prince-Albert. Le messager avait du reste remis à la supérieure une lettre de la Mère Louise, lui ordonnant de venir immédiatement avec ses sœurs la rejoindre en ce lieu, n'emportant que le strict nécessaire. « Les ordres étaient formels, écrit le chroniqueur de la communauté, mais le moyen de les accomplir nous manquait tout à fait; car les cinq chevaux de la mission avaient été pris par les gens de Riel. Nous abandonnâmes dès lors tout espoir de nous réunir à nos chères Mères et Sœurs de Prince-Albert. Bien que c'eût été une grande consolation pour nous, nous fîmes le sacrifice, puisque, en nous ôtant le moyen de nous y rendre, le bon Dieu semblait nous dire: « Je veux que vous restiez à Saint-Laurent [99]. »

Le P. Fourmond écrivit aussitôt à Riel, espérant que celui-ci voudrait bien donner une escorte aux religieuses, afin qu'elles pussent se rendre à Prince-Albert sans danger, et, en même temps, il lui envoya la lettre où le P. André exprimait ses craintes, et son désir de les voir en sûreté. Le chef métis refusa le laissez-passer, disant qu'elles n'auraient rien à redouter à Saint-Laurent, vu qu'il les prenait sous sa protection spéciale et que, pour les défendre, il envoyait une garde de six hommes. Mais lorsque cette réponse arriva en même temps que les soldats promis, les Sœurs étaient déjà en route [100].

Quelques instants après le départ du messager envoyé à Riel, la situation avait soudainement changé. « En effet, continue la narratrice, nous prenions notre récréation du soir, comme à l'ordinaire quand le P. Fourmond entra en disant: « Nos bœufs qui ont été sur la prairie depuis plusieurs jours viennent d'arriver. Il faut partir le plus vite possible. » Vers dix heures et demie, le F. Piquet et Antoine le Cris amenèrent le chariot sur la route du cimetière. Il pleuvait à torrents; impossible de voir à deux pas en avant. Fidèle aux recommandations du P. Fourmond, le guide, pour dépister les gens de Riel, se gardait bien de suivre le grand chemin, mais choisissait des sentiers détournés qui devenaient de plus en plus difficiles à suivre dans la nuit. Au bout d'une

99 Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus de la Maison de Saint-Laurent, p. 1.
100 *Ibidem*, p. 5.

heure de marche, il s'écria: « Je ne sais où nous sommes: il faut arrêter jusqu'au jour. » Les bœufs furent dételés; les deux hommes couchèrent sous la voiture, mais les religieuses durent rester assises à leurs places faisant de vains efforts pour se garantir de la pluie battante.

Vers trois heures et demie, quand l'aube commença à poindre, les voyageurs s'aperçurent que la main de la divine Providence avait arrêté les bœufs sur le bord d'un précipice. Les hommes allumèrent un grand feu pour sécher les vêtements trempés par la pluie continuelle de la nuit; puis, après un déjeuner sommaire, le voyage d'aventures continua par monts et par vaux, à travers des marais impassables ou des ruisseaux gonflés par la fonte des neiges et la pluie. Vers neuf heures du matin, le guide qui marchait en avant aperçut la Grande Pinède et dit tout rassuré: « Ils seront bien fins les Métis qui pourront suivre nos traces. » Cependant, une fois dans la forêt, la marche devint plus lente; il fallait faire halte souvent pour donner aux deux hommes le temps de frayer un chemin aux bœufs à travers les fourrés.

Au dîner, le guide annonça que, après dix milles parcourus, Prince-Albert ne serait plus qu'à vingt milles. « Nous pourrons alors, ajouta-t-il, voyager sur le grand chemin sans aucune crainte, car de distance en distance nous trouverons des gendarmes pour nous protéger. Nous pourrons peut-être même emprunter des chevaux, afin d'arriver de bonne heure à Prince-Albert. » Cette perspective fit oublier la fatigue et le voyage se continua plus allégrement.

Cependant, au bout de quelques temps, Antoine se mit à scruter l'horizon d'un œil inquiet et à zigzaguer sans but; bien qu'il ne voulût point l'avouer, il était manifeste qu'il était égaré. Pour comble de malheur, dans un de ces sentiers mal frayés de la forêt, un arbre malencontreux s'engagea dans les rais et immobilisa l'attelage. Les efforts faits pour surmonter l'obstacle aboutirent à la rupture d'une roue de l'avant-train. En vain chercha-t-on du secours; pas une maison n'était en vue. Désormais tout espoir d'aller de l'avant s'était évanoui.

Il fallut se résigner à passer la nuit sur une couchette de branches de pins. La neige commença à tomber à gros flocons tard dans la soirée; mais cette belle couverture blanche fondait à la chaleur du corps, de sorte que les fugitifs durent se résigner à attendre l'aube, assis autour d'un



brasier. Les hommes avaient perdu courage et, le matin venu, ne savaient se décider, ni à avancer, ni à retourner en arrière.

La Mère Greene donna l'ordre de prendre la direction de Saint-Laurent, après avoir fait transformer leur véhicule à quatre roues en charrette. Du pain sec servit de déjeuner. Grâce aux ornières creusées la veille, on ne risquait plus de s'égarer. Vers une heure de l'après-midi, Antoine, après avoir indiqué la direction des poteaux télégraphiques qui révéleraient le bon chemin, prit la fuite vers Prince-Albert.

« Le soleil commençait à baisser, continue la narratrice, et nous marchions toujours. Même les plus robustes avaient les jambes fatiguées et tout le monde avait froid. Le bon F. Piquet nous alluma un feu et, après quelques instants de repos, nous voilà en route priant avec une ferveur redoublée, car nous craignions d'être obligées de passer une troisième nuit sur la prairie. Au bout d'environ une heure, nous vîmes deux ou trois poteaux de télégraphe et nous reconnûmes que nous étions près de la coulée à environ deux kilomètres de Saint-Laurent . . . Nous rentrâmes à la mission sans avoir rencontré homme, femme ou enfant depuis notre départ. La bonne tertiaire Georgina qui nous ouvrit la porte nous prit pour des revenants, car elle faillit tomber à la renverse en nous voyant. Nous étions épuisées de fatigue, couvertes de boue; nous avions nos vêtements sales et déchirés, mais nous étions si contentes de retrouver notre petite maison que tout le reste fut oublié [101]. »

Le P. Fourmond, croyant les Sœurs en sûreté à Prince-Albert, avait cédé leur couvent à la garde métisse. Il se préparait lui-même à partir avec son personnel pour une maison proche de Batoche que Riel devait mettre à sa disposition. Aussi les religieuses trouvèrent leurs appartements occupés par les soldats et la salle de classe encombrée par les malles et les caisses qui devaient être expédiées le lendemain.

101 Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus, p. 4. Le P. Morice écrit dans une série d'articles sur *la race métisse* dans la *Revue de l'Université d'Ottawa* (vol. VII (1937), p. 493) : « J'eus moi-même, quelque temps entre les mains, lorsque j'étais au *Patriote de l'Ouest*, l'original de leur journal détaillant comment, sur l'*invitation de leurs amies* de Prince-Albert, elles avaient tenté d'aller se réfugier à cette place alors bien défendue, mais avaient été *interceptées en chemin par les émissaires de Riel* et avaient été amenées à *Batoche, où se trouvaient déjà tous les prêtres du pays.* » Le Journal des Sœurs dit expressément qu'elles partirent sur l'ordre de la Mère Louise, qu'elles ne rencontrèrent ni homme, ni femme, ni enfant en chemin, et que le P. Fourmond était encore à Saint-Laurent et le P. Touze à Duck-Lake.

Riel, de son côté, ayant appris la fuite et le retour forcé des Sœurs, se crut obligé de modifier sa ligne de conduite à leur égard. Le jour suivant, après la messe, le P. Fourmond leur remit une lettre du chef, arrivée pendant la nuit. Celui-ci prétendait être animé des meilleures dispositions à leur endroit et être prêt à les protéger; mais, ajoutait-il, leur défiance envers les Métis et leur confiance « dans les ennemis de Dieu », qu'elles venaient de manifester en prenant la fuite, rendaient presque impossible la tâche de les défendre contre les Indiens étonnés, à moins qu'elles ne consentissent à se rapprocher de son quartier général. « Riel nous promettait que nous serions en sûreté à Saint-Antoine, écrit la religieuse, et il nous conseillait de nous y rendre le plus tôt possible, si nous le pouvions et surtout *si nous le voulions*. Le P. Fourmond était d'avis qu'il n'y avait qu'une chance de salut pour nous: celle d'accepter l'offre de Riel et de nous fier à sa promesse de protection [102]. » Le P. Touze, qui venait d'arriver de Duck-Lake, se chargea de porter au chef métis une réponse affirmative et de le prier d'envoyer à Saint-Laurent les charrettes nécessaires pour le voyage, vu que le P. Fourmond n'avait plus de chevaux.

À deux heures les voitures arrivèrent; mais les charretiers refusèrent de charger d'autres bagages que la literie et la batterie de cuisine; les malles devaient rester à Saint-Laurent. Après la bénédiction du très Saint Sacrement, les Sœurs partirent escortées d'une demi-douzaine de Métis armés. « Nous étions prêtes à tout, lit-on dans la chronique, et pourtant, il faut bien l'avouer, la démarche que nous allions faire nous coûtait beaucoup et nous inspirait de vives inquiétudes. En effet, pourrions-nous compter sur la parole de Riel? Ses promesses de protection étaient-elles sincères? Nous fîmes de notre mieux pour chasser ces pensées [103]. »

Les religieuses arrivèrent vers six heures du soir au bac de Batoche. Depuis le dégel, c'était le seul endroit où l'on pouvait passer la Saskatchewan, aussi était-il attentivement surveillé: les missionnaires eux-mêmes ne pouvaient traverser pour administrer les derniers sacrements

102 Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus, p. 5.
103 *Ibidem*, p. 6.

aux mourants sans une permission expresse du conseil. Beaucoup de Métis souhaitèrent la bienvenue aux nouvelles arrivées et quelques Indiens en costumes burlesques vinrent gambader devant elles en signe de joie. Aleck Fisher leur donna l'hospitalité pour la nuit, car il était trop tard pour franchir la rivière. Le F. Piquet, qui les accompagnait, chercha refuge ailleurs. Quelques instants après, Riel arriva pour leur offrir ses respects; il leur assura que, si cette nuit-là elles devaient coucher sur la paille, le lendemain du moins elles trouveraient une maison plus convenable et un lit confortable. Le jour suivant, le P. Touze, encore maître de ses allées et venues, célébra la messe et, dans l'après-midi, le bateau fut prêt pour les transporter sur la rive droite.

Les guides les conduisirent à la maison de Xavier Letendre, dit Batoche, qui depuis quelque temps servait de résidence au chef métis et à Gabriel. C'était le plus bel édifice du village et les chambres qui leur étaient réservées étaient certainement les meilleures. Là elles n'auraient rien à redouter de la part des Indiens, car des sentinelles montaient la faction aux portes jour et nuit. Riel leur demanda si elles étaient satisfaites de leur nouveau logis. La Mère Mary Greene lui répondit que tout était parfait; mais elle lui fit observer qu'il leur était bien pénible d'être obligées de vivre au milieu de la cohue du camp et d'être condamnées à se passer de la messe et de la visite au Saint Sacrement. Riel répliqua qu'il comprenait la justesse de ses remarques et, tout en maugréant contre les Sœurs et les Pères, si difficiles à satisfaire, il partit pour aller chercher les PP. Moulin et Végreville qui revinrent avec lui.

Après avoir salué les religieuses, le P. Moulin leur proposa de venir s'installer au premier étage de son presbytère, disant que lui, le P. Végreville et le Frère pourraient se contenter du rez-de-chaussée. « On se gênera un peu mutuellement, ajouta-t-il, mais (que voulez-vous?), à la guerre comme à la guerre, n'est-ce pas [104]? »

[104] Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus, p. 7; Lettre du P. Moulin au P. Soullier, Batoche, 7 juillet 1885 (Archives de la Maison générale des Oblats de Marie-Immaculée, B. 2, Soullier).

Le lendemain, 19 avril, les Sœurs se rendirent à la mission Saint-Antoine pour la messe dominicale, avec l'intention d'y rester. Pendant l'office, le bruit se répandit que les soldats approchaient; à cette nouvelle les femmes et les enfants qui se trouvaient à l'église se hâtèrent de déguerpir, laissant les religieuses presque seules.

Le jour suivant, Riel envoya chercher le P. Fourmond à Saint-Laurent et le fit comparaître devant le conseil. On lui demanda la raison de sa conduite et de son opposition aux décrets du gouvernement provisoire [105]. Le missionnaire répondit qu'il n'avait à rendre compte à personne de sa manière d'agir comme prêtre et qu'en toutes circonstances il se laissait guider par les dictées de sa conscience et non par les décrets du prétendu gouvernement provisoire. Riel, furieux de cette résistance ouverte, entra dans une violente colère, mais le P. Fourmond ne fut nullement intimidé par ses menaces. Comme la séance traînait en longueur et qu'il se faisait tard, il demanda à se retirer. Le chef alors, changeant d'humeur tout à coup, vint aimablement le conduire jusqu'à la voiture qui devait le conduire à Saint-Antoine. Cependant, avant de le quitter, il lui intima de nouveau l'ordre d'évacuer Saint-Laurent le plus tôt possible [106].

À Saint-Antoine, personne n'attendait le P. Fourmond. Les Pères et les Sœurs furent réveillés en sursaut par le bruit de la porte ouverte avec fracas et le tumulte de voix d'hommes au dehors; mais tous furent heureux de recevoir cette visite, toute tardive qu'elle fût.

Le mardi matin, le P. Fourmond partit pour Saint-Laurent après la messe. Il revint le soir accompagné de Georgina Hudon, Basile Nisotew et Riguidel. Il avait été obligé de laisser là-bas toutes les caisses et les malles et s'était contenté de fermer à clef les maisons et l'église [107]. Riel ne voulut pas lui permettre de rester jusqu'au lendemain pour consommer les saintes espèces. Cependant le P. Touze obtint l'autorisation de le faire. Le P. Fourmond préposa Notre-Dame de Lourdes et saint Joseph comme gardiens des biens abandonnés à la malhonnêteté du premier venu [108].

105 Lettre du P. Moulin, 7 juillet 1885.
106 *Epitomé des documents parlementaires relatifs à la Rébellion*, p. 154.
107 Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus, p. 8.
108 Lettre du P. Moulin, 7 juillet 1885.

V. — AU CŒUR DE L'INSURRECTION.

(23 avril - 4 mai 1885)

Les Sœurs et les Pères s'installèrent de leur mieux sous le toit hospitalier du P. Moulin. Les missionnaires gardèrent pour leur usage le rez-de-chaussée. À côté de leurs cellules, étaient situés leur chapelle domestique et leur dépôt de vivres, car ils avaient apporté de Saint-Laurent plusieurs sacs de farine, quelques quartiers de lard salé et une caisse de thé. Les Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus, au nombre de six, occupèrent tout le premier étage qui comprenait une salle unique. À l'aide de rideaux, elles le divisèrent en trois parties: la première pièce au haut de l'escalier servait de réfectoire pour les Pères; la seconde était à la fois la cuisine, la salle de communauté et le réfectoire des religieuses; et la dernière devenait leur oratoire et leur dortoir. On attribua à la bonne tertiaire franciscaine, Georgina Hudon, la mansarde tout entière. Le P. Moulin céda sans trop de regrets ses poêles et ses chaudrons ainsi que son titre de maître-cuisinier à la Sœur Lucie. La Sœur Thérèse établit sa buanderie près d'une petite mare d'eau qui se trouvait dans le jardin.

Chaque communauté suivait sa règle et ses usages, sans causer le moindre détriment à l'autre. Le matin, tout le monde assistait aux messes. Puis le reste de la journée se partageait entre le travail, l'étude et la prière. Lorsque les Pères et le Frère montaient au réfectoire pour leurs repas, les religieuses sortaient pour prendre un peu d'exercice dans le jardin. C'étaient les seuls instants qu'elles consentaient à soustraire à leur vie de recluses. La plus grande privation pour tous était de ne pas jouir de la présence sacramentelle pendant la journée et de ne pas avoir le salut du très Saint Sacrement les dimanches et les fêtes; mais les missionnaires jugeaient prudent de ne conserver la sainte réserve ni à l'église ni à la maison et de s'abstenir de toute manifestation religieuse [109].

Le jeudi soir, 23 avril, des courriers annoncèrent que l'avant-garde de l'armée du général Middleton avançait rapidement sur la route de Qu'Appelle. Riel rassembla ses hommes à la hâte et partit avec eux pour aller à la rencontre de l'ennemi. Il était accompagné de Dumont. Les

[109] Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus, p. 7-8; Lettre du P. Moulin, 7 juillet 1885.

missionnaires sortirent pour voir passer la troupe; plusieurs Métis vinrent leur dire adieu. « Il y en avait qui étaient bien tristes en nous serrant la main, disait le P. Fourmond. C'était comme un dernier acte de foi et de contrition [110]. » Les Indiens, nus et horriblement bariolés, couraient en avant en hurlant leur chant de guerre. Cette petite armée de deux cents hommes à peine se dirigea vers le ravin de Fish-Creek et établit son campement à trois milles en deçà. Pendant la nuit, Riel, craignant une surprise à Batoche, revint avec une trentaine de soldats. Vers neuf heures et demie, les Pères commencèrent à entendre les coups de canon et la fusillade. Le P. Fourmond monta chez les Sœurs pour leur demander de prier pour les pauvres combattants. Riel, lui aussi, priait, comme le prophète, étendant les bras, que soutenaient deux robustes partisans [111]. Les Siouses entonnaient des chants de guerre allant et venant sur le chemin. Toute la journée la bataille fit rage. La fusillade ne cessa qu'à la nuit. Chacun alors regagna ses quartiers. Après ces heures sanglantes, le chef défendit de harceler l'adversaire parce que, disait-il, l'Esprit de Dieu lui avait dit: « Pas loin d'ici. » C'était donc à Batoche qu'il fallait l'attendre [112].

Le lundi suivant, à l'heure du souper des Pères, quatre wagons, escortés d'un grand nombre d'hommes armés et suivis d'une foule considérable, arrivèrent à la mission Saint-Antoine: c'étaient les Métis qui venaient donner la sépulture à quatre des leurs, tués pendant le combat de Fish-Creek. Le convoi s'arrêta devant la porte de l'église où les Pères récitèrent les prières d'usage; puis l'enterrement eut lieu dans le petit cimetière près de la mission [113].

Le printemps était enfin arrivé. La mésange, à l'orée du bois, le chantait à tue-tête. Les saules en fleur estompaient l'horizon de leurs flocons ouatés. L'herbe pointait à travers le chaume moucheté du bleu de l'anémone. Dame Nature appelait le laboureur à ses guérets, le jardinier à ses plates-bandes, mais le fracas des armes étouffait sa voix. Les champs restaient en friche et les jardins incultes.

---

110 Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus, p. 8.
111 Mémoire de Philippe Garnot; Journal du P. Végreville, O. M. I.
112 Mémoire de Philippe Garnot.
113 Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus, p. 9.

Cependant le P. Fourmond brûlait du désir de se rendre à Saint-Laurent pour commencer ses travaux d'horticulture. Le 29 avril, Riel consentit à le laisser partir sous la surveillance de deux soldats [114]. Le missionnaire constata que les bons saints à qui il avait confié sa mission abandonnée s'étaient admirablement acquittés de leur charge. Rien n'avait été touché dans le couvent ni dans le presbytère. Les bœufs et les vaches paissaient paisiblement dans la prairie; les poules picoraient et caquetaient autour des étables et du poulailler. Qu'il aurait été agréable au Père de séjourner plus longtemps dans sa pauvre mission! Mais les ordres étaient formels: il devait revenir le soir même à Saint-Antoine [115]. Lorsque quelques jours plus tard, il demandera à deux reprises la permission d'aller continuer son travail, il se la verra impitoyablement refusée. Le chef et son conseil, sans souci du reste, ne rêvaient qu'aux moyens d'implanter solidement dans leur entourage leurs idées religieuses. « Il est vraiment dégoûtant, écrit Philippe Garnot, secrétaire du conseil, de voir un homme de la capacité et de l'influence de Riel user de son influence pour en imposer à des personnes superstitieuses et ignorantes [116]. » Article par article, le symbole de la foi catholique fut battu en brèche.

À cette époque de la carrière mouvementée de Louis « David » Riel, un profond psychologue ou un psychiatre averti n'auraient pas eu de peine à reconnaître en lui le plus dangereux des hallucinés, irresponsable de ses actes; mais pour les Métis, gens simples et peu instruits, subjugués par ses harangues, hypnotisés par son regard, il restait l'honneur de sa race, le prophète, l'envoyé de Dieu auquel on devait une obéissance aveugle [117]. Au contraire, pour certains membres du clergé, trop portés à

114 Journal du P. Végreville, O. M. I.

115 Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus, p 6.

116 Mémoire de Philippe Garnot.

117 Philippe Garnot, un Canadien français, choisi par Riel comme secrétaire du conseil, assistant comme tel à toutes les délibérations, écrit: « Il (Riel) était venu à bout de leur faire croire qu'il était prophète et même de faire passer une résolution dans le conseil le reconnaissant comme prophète par la grâce de Dieu, etc., etc. Tous les matins il apparaissait devant le conseil et donnait ses prophéties. Il commençait toujours par ces paroles: « L'Esprit de Dieu m'a dit . . . , ou, m'a fait voir . . . » La majorité avait une telle foi dans ses prophéties qu'ils se seraient jetés à l'eau si l'Esprit de Dieu l'eût dit à Riel » (Mémoire de Philippe Garnot).

juger l'homme par les résultats néfastes de ses intrigues, ce n'était qu'un imposteur des plus audacieux, un hérésiarque, qui, pour mieux régner, détachait les Métis de leurs plus sages conseillers, les missionnaires [118].

Le 26 avril, le conseil décida, sur la proposition de Riel, de remplacer le dimanche par le sabbat et de fixer, chaque année, la date de Pâques au premier mai [119]. La veille de cette fête officielle, les trois mission-

[118] Pourquoi s'étonner qu'à cette époque les missionnaires ne fussent pas unanimes à le traiter comme un irresponsable? Il y a une classe de maniaques qui ne se reconnaît qu'après de longues observations, tels que les gens souffrant de la mégalomanie. Ces déments raisonnent parfaitement, mais en partant d'une notion fausse, d'une idée fixe et erronée qui est leur illusion. Ils sont tellement ancrés dans l'impression qu'ils sont dans le vrai qu'ils s'indignent et s'emportent, comme insultés, à la suite des efforts tentés pour les ramener à la saine notion des choses. En dehors de leur illusion ou de leurs illusions, ils sont parfaitement en état de distinguer le bien du mal.

En 1876, à la suite de terribles épreuves, Riel dut être interné à deux reprises dans des asiles d'aliénés, sous des noms fictifs. Voici comment il exposait lui-même son état d'esprit quelques jours seulement avant de sortir de la maison de Beauport, où il avait séjourné durant dix-neuf mois: « J'en étais venu à me croire prophète ou quelque chose d'analogue. Il me semblait que la papauté devait laisser le sol vermoulu de l'Europe pour un monde plus jeune. Je voyais les lumières de la civilisation gagner à travers les âges de l'Orient au couchant, l'homme né sur les bords de l'Euphrate, le Christ en Palestine, la Papauté établie à Rome. Il me semblait que le tour de l'Amérique était venu et je me croyais un rôle important dans cet ordre de choses. Par la plume et par la parole j'essayais de faire des prosélytes, et, à tous les déboires que j'éprouvais, je me rappelais Jésus incompris parmi les siens. Pourtant, un jour, fatigué de remontrances et d'objections, je me demandai si au lieu d'avoir raison contre tous, tous ne pouvaient pas avoir raison contre moi. De ce moment la lumière se fit dans mon intelligence. Aujourd'hui je me sens mieux; je ris moi-même des orgueilleuses hallucinations de mon cerveau. J'ai l'esprit libre; mais quand on me parle des Métis, de ces pauvres gens traqués par le fanatisme orangiste, . . . alors mon sang bouillonne, ma tête s'échauffe et . . . il vaut mieux que je parle d'autre chose » (voir Donatien FRÉMONT, *Sur le Ranch de Constantin-Weyer*, p. 133).

Cependant, à force de raisonnements, les Pères de Saint-Laurent réussirent à se convaincre de son aliénation mentale. Au procès de Regina, le P. Fourmond disait: « Nous en sommes venus à la conclusion qu'on ne pouvait expliquer sa conduite que par la folie, autrement il eût été un trop grand criminel » (*Epitomé* . . . , p. 153).

Le P. André qui, pendant près de trois mois, fut en relation intime avec Riel dans son cachot, écrit: « Le contact continuel que j'avais avec lui m'avait habitué à ses habitudes extraordinaires, qui avaient leur origine dans le manque de balance de ses facultés intellectuelles plutôt que dans la simulation affectée d'une fausse piété pour tromper les simples et les ignorants, comme je l'avais cru d'abord avant de le connaître. Le pauvre homme était la victime d'hallucinations qui obscurcissaient son esprit et lui ôtaient le jugement dans les choses religieuses; car il n'y a pas le moindre doute dans mon esprit qu'il se croyait vraiment prophète et qu'il pensait recevoir des communications d'un esprit familier. Il m'a solennellement déclaré au moment de mourir qu'il avait agi en toute bonne foi et sans aucun dessein de tromper en faisant passer les rêves de son cerveau malade pour des révélations » (Lettre du P. André à Mgr Taché, Regina, 16 novembre 1885, Archives de la Maison générale des Oblats de Marie-Immaculée, B, 2, Saint-Albert).

[119] « Le lundi, Riel est venu dans les trous (ou tranchées) trouver Maxime et Moïse Ouellette pour les faire renoncer au dimanche » (Rapport de M. l'abbé Cloutier à Mgr Taché, O. M. I.).



naires furent sommés de comparaître devant l'assemblée, et, au milieu d'insultes et de menaces, invités avec force à donner leur adhésion aux nouveaux dogmes et à assurer leur coopération à la célébration du lendemain. Pour toute réponse, ils fulminèrent contre ces hérétiques l'excommunication de la sainte Église et déclarèrent que désormais leur parti allait subir toutes les conséquences de cet anathème.

Le lendemain, 1er mai, les missionnaires furent de nouveau assignés devant le tribunal. Depuis neuf heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, ils durent boire jusqu'à la lie le calice des plus révoltants outrages et des plus horribles blasphèmes contre la religion [120]. Se levant à leur tour, ils vengèrent leurs croyances bafouées et attaquèrent en face ces impertinents. Ceux-ci, pour se venger, menacèrent de les expo-

[120] Nous ne nous étendrons pas sur ce pénible sujet des élucubrations religieuses sorties du cerveau déséquilibré de Riel. Qu'il suffise de citer quelques lignes tirées du rapport de l'enquête faite à la fin de l'été 1886 par M. l'abbé Gabriel Cloutier, secrétaire particulier de Mgr Taché: « La religion de Riel s'appelait la religion catholique, apostolique et vitale du Nouveau-Monde . . . Ses erreurs: le pape n'est pas infaillible; les trois personnes divines ne sont pas égales; le Saint-Esprit, c'est tout le monde; la Sainte Vierge est mère du Fils de Dieu. La sainte Eucharistie n'est pas le corps et le sang de Jésus-Christ, mais de la chair et du sang semblables . . . » La papauté romaine devait finir sous peu et celle de Mgr Bourget commencer. « Quand une chandelle est près de s'éteindre, on en allume une autre. Il est vrai que, au commencement, cette dernière ne brille pas beaucoup, mais elle aide à éclairer et, quand la nouvelle est bien allumée, l'autre s'éteint . . . » Maxime Lépine affirme: « Un jour, avant la dernière bataille de Batoche, Riel dit au monde à genoux de se confesser. Et lui se confesse du péché de gourmandise. Il demande une pénitence. Silence. A la fin Baptiste B. lui dit de dire cinq Pater et cinq avé pour pénitence. »

La Société Historique Métisse refuse d'admettre que la doctrine de Riel soit entachée d'erreurs. A l'appui de leur thèse, ses membres, après avoir cité les témoignages de laïcs qui sont loin d'être des experts en matière dogmatique, nous racontent un entretien du Dr Porter avec le P. André, malade à Calgary. Celui-ci aurait dit: « I am an old man and I have not long to live. I have had time to think over many things, but I do not mind telling you that I am now convinced that Riel was *not very far wrong* about religion. » Ceci voudrait dire en bon français, que le Père était convaincu que. *Riel n'était pas loin de l'orthodoxie;* ce qui n'est pas un éloge à la décharge du chef métis. Car en cette matière, il n'y a pas de milieu: ou bien on est parfaitement orthodoxe, ou bien on ne l'est pas du tout. Un homme qui croit à tous les dogmes catholiques, un seul excepté, est par le fait même hérétique. Les petits enfants du catéchisme le savent; mais le Dr Porter, étant protestant, l'ignorait. Quant au P. André, qui connaissait à fond sa théologie, il n'aurait jamais osé articuler une telle ineptie s'il avait eu l'intention d'exonérer Riel du crime d'hérésie. Si ladite conversation a eu lieu, elle a été ou mal comprise ou bien mal relatée. Mais le missionnaire a écrit quelque chose de plus sensé pour montrer que les erreurs de Riel n'étaient pas volontaires, puisque le chef était irresponsable. De plus, il ajoute: « *Depuis sa condamnation,* il n'est jamais sorti des bornes de l'orthodoxie et, s'il émettait quelques propositions quelquefois condamnables, il les retirait aussitôt que je lui faisais quelque observation » (Lettre du P. André à Mgr Taché, Regina, 16 novembre 1885, voir Archives de la Maison générale des Oblats de Marie-Immaculée, B, 2, Saint-Albert).

ser en première ligne au feu de l'ennemi. Ils eussent sans aucun doute préféré cette mort violente au supplice qu'on leur imposait de contempler l'effondrement pierre par pierre de l'édifice spirituel qu'ils avaient élevé au prix de tant de sacrifices [121]. « Il ne reste plus qu'à nous frapper et à nous faire mourir », écrivait le P. Végreville à la fin de cette douloureuse séance [122].

Dans la soirée, les Pères reçurent, grâce à la complaisance d'un messager venant du camp de Poundmaker, une longue lettre du P. Louis Cochin, prisonnier des Cris et des Assiniboines [123], qui confirmait avec d'amples détails la nouvelle du massacre de Frog-Lake et qui exprimait son ardent désir de mêler son sang à celui de ses frères pour la conversion des tribus infidèles.

Le surlendemain, 3 mai, vers six heures du soir, la maison du P. Moulin fut cernée par une bande de Sioux armés de fusils, qui se mirent à exécuter une danse infernale en l'accompagnant de cris et de hurlements. Les Sœurs, à peine remises de l'émotion causée par la lettre du P. Cochin, crurent le moment arrivé de renouveler le sacrifice de leur vie. « Chacune de nous, écrivaient-elles, crut sa dernière heure arrivée, d'autant plus que la bonne franciscaine qui avait déjà passé bien des années dans le Nord-Ouest vint nous dire: « Nous avons tout juste le temps de faire notre acte de contrition. C'est ainsi que les sauvages chantent quand ils viennent dans les maisons pour tuer les gens. » Notre frayeur était au comble lorsque Basile, le jeune Cris attaché à la mission de Saint-Laurent, monta avec une charge de bois. Sa figure souriante nous rassura, et nous le fûmes davantage quand il nous dit: « N'ayez pas peur; c'est parce que les Sioux sont contents qu'ils chantent de même. » En effet quelques poignées de tabac distribuées par les Pères suffirent pour les contenter et les faire se disperser [124]. »

Le lendemain, 4 mai, on vint chercher le P. Fourmond pour le conduire à la salle du conseil dans le magasin Walter et Baker, afin qu'il

---

[121] Lettre du P. Moulin, 7 juillet 1885; Lettre du P. Fourmond aux *Missions catholiques*, Saint-Laurent, 10 mars 1886.

[122] Journal du P. Végreville, O. M. I.

[123] *Missionnaire et Indiens*, par le P. Louis COCHIN, O. M. I. (Canadian North-West Historical Society Publications, Volume I, Fascicule II, page 16).

[124] Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus, p. 9.

défende la cause de la religion. Quelques Métis refusaient de croire aux divagations politico-religieuses de Riel. « Je ne suis pas capable de discuter avec toi, lui disait l'un d'eux, parce que, moi, je suis un ignorant, et toi, tu es un homme instruit. Mais qu'on charge le P. Fourmond de parler à notre place et il te convaincra de la justesse de notre cause. » Riel se rendit à la requête de ces récalcitrants et le missionnaire traversa la rivière pour faire face au démagogue [125].

Le Père mit tout son cœur et toute son éloquence pour secouer ces âmes engourdies et leur rappeler les devoirs que leur imposaient la foi de leur baptême et la fidélité qu'ils devaient à leur Dieu et à leur reine. Voyant qu'il perdait du terrain par suite du réveil des sentiments religieux, Riel sursauta et figea son auditoire par les éclairs de ses yeux de maniaque. « Comment ces pauvres gens, s'écria-t-il, que vous essayez de tromper et d'aveugler sur ma mission divine, peuvent-ils se fier un moment à vous quand ils ont devant eux la preuve que vous êtes un traître indigne de leur confiance? Comment osez-vous prétendre que c'est pour eux un crime de prendre les armes contre un tyran pour la défense de leurs droits? » Le P. Fourmond répliqua: « Oui, je l'ai souvent dit et je le répète encore ici devant vous et devant ce peuple égaré que vous conduisez à la ruine, au désespoir et à la mort: C'est un crime de prendre les armes contre les autorités constituées; c'est un crime de lever l'étendard de la révolte. Dieu proclame un devoir pour tout chrétien de rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » Riel, furieux, s'emporta: « Oui, rendez à Dieu gloire, honneur et adoration, mais aux tyrans du monde rendez ce qui leur revient, lancez-leur à la face cette autorité qu'ils ont usurpée; faites-les dégringoler de leur piédestal. Voilà les ordres de Dieu. Écoutez donc ce prêtre qui ose vous faire un crime de vous soumettre à ma direction quand j'accomplis une mission divine, ce prêtre qui a l'audace de donner le nom de rébellion à votre soulèvement pour une cause sacrée, une cause ordonnée et dirigée par Dieu, la cause de votre pays natal qui gît sanglant et abattu sous les pieds des tyrans, la cause sacrée de la liberté, de l'existence et des droits de vos femmes et de vos enfants pour tous les siècles à venir [126]. »

125 Journal du P. Végreville, O. M. I.
126 *Trials in connection with the Rebellion*, 1885, p. 396.

Le missionnaire essaya de resaisir ses auditeurs vivement émus par les envolées oratoires de leur chef; il n'y réussit qu'à moitié. Cependant un moment, il crut sentir leurs cœurs vibrer à l'unisson du sien et il voulut en profiter pour les arracher à la domination de Riel. « Maintenant, leur dit-il, on désigne notre sainte mère l'Église sous le nom de « Vieille Romaine »; on croit nous humilier et humilier l'Église. L'Église romaine, en effet, est bien vieille et elle vieillira autant que le monde. Soyons fiers de cette glorieuse mère et de nos ancêtres et crions ensemble: « Vive la Vieille Romaine! » Mais cet appel passionné resta sans écho. Le regard de Riel glaçait la foule: les Métis le craignaient et on se redoutait mutuellement. Quelques voix exprimèrent bien timidement leur profession de foi; Riguidel, un des serviteurs de la mission, et sa femme métisse le firent avec trop de force et d'enthousiasme. Le chef s'en offusqua et jura de se venger de cet audacieux en le mettant à la première ligne sur le champ de bataille. Riguidel pourtant n'attendit pas l'exécution de cette sentence; le lendemain il prenait la fuite accompagné d'une sentinelle qui montait la garde sur le chemin de Winnipeg [127].

Dans cette séance du conseil, le sort de Saint-Laurent fut également mis en jeu. Quelques personnes, que le P. Fourmond avait comblées de bienfaits et dont les enfants avaient été gardés gratuitement et pensionnés à l'école depuis le commencement de l'année scolaire, osèrent proposer au gouvernement provisoire qu'on brûlât l'église et le couvent de Saint-Laurent [128]. Il se trouva un Métis assez courageux pour protester en pleine assemblée et pour flétrir cette mesure inique. Il jura que jamais, il ne permettrait l'exécution de ce sacrilège, dût-il lui en coûter la vie. D'autres voix indignées se joignirent à la sienne et personne n'osa passer outre [129].

Les harangues du P. Fourmond et l'opposition de ces quelques personnes ne firent qu'irriter davantage le chef métis qui n'admettait pas la contradiction. Il donna l'ordre de faire venir à Saint-Antoine-de-Padoue le P. Touze qui jusqu'à cette époque était resté libre dans sa

127 Rapport de Mgr Grandin au Supérieur général des Oblats de Marie-Immaculée (*Missions . . . des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée*, tome 24, p. 18-19); Journal du P. Végreville, O. M. I.

128 Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus, p. 15.

129 Lettre du P. Fourmond (*Annales de la Propagation de la Foi*, tome LXV, page 379); Rapport de Mgr Grandin au Supérieur général des Oblats de Marie-Immaculée (*Missions. . . des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée*, tome 24, p. 18).

mission de Duck-Lake. Le Père Fourmond alla le chercher. « Ce jeune Père arriva tout heureux pour partager les dangers et les inquiétudes de la petite communauté des Oblats de Saint-Antoine, laquelle compta dès lors cinq membres. « Cela m'est égal maintenant, s'écria-t-il en entrant. S'il faut mourir, au moins nous mourrons tous ensemble [130]. »

La journée du 4 mai se termina par un autre pénible incident. Tard dans la soirée, Riel se présenta au presbytère de Saint-Antoine accompagné de Damase Carrière. Il venait annoncer que le conseil l'avait désigné pour diriger les Pères dans tout ce qui regardait la religion. Le P. Moulin répondit: « Nous ne prendrons jamais comme directeur spirituel un apostat [131]. » Tous les autres proclamèrent qu'ils ne reconnaissaient d'autre direction que celle qui venait de Mgr Grandin. « Il n'y a qu'une manière pour vous de devenir notre directeur spirituel, ajouta le P. Fourmond, c'est de nous fusiller. Vous pourrez alors disposer de nos cadavres comme vous l'entendrez [132]. » Le chef, d'un petit air câlin, exprima l'espoir que, dans ce beau mois de mai, la Sainte Vierge réussirait à les convertir et à leur faire connaître sa mission divine [133]. À quoi on répliqua: « Nous nous faisons gloire de servir la Vieille Romaine et nous n'avons aucune envie de changer nos croyances. »

Riel, furieux, jeta un nouvel interdit sur la maison des missionnaires. Il défendit aux gens, sous peine d'emprisonnement, de s'y rendre. La famille Lépine qui, depuis le 20 avril, fournissait des œufs et du lait aux Sœurs, dut cesser de le faire et partir pour le camp. Malgré tout, quelques Métis bravaient la peur et venaient en cachette assister à la messe. La plupart, du reste, se montraient respectueux pour les missionnaires et les religieuses. Les Indiens eux-mêmes leur donnèrent, en maintes circonstances, des marques non équivoques de leur estime. S'ils commirent parfois des actes regrettables, on doit les imputer aux meneurs qui abusaient de leur crédulité [134].

130 Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus, p. 9.
131 Lettre du P. Moulin, 7 juillet 1885.
132 *Epitomé des documents parlementaires relatifs à la Rébellion*, p. 153.
133 Lettre du P. Moulin, 7 juillet 1885.
134 Après avoir pris connaissance de ces deux derniers chapitres et du suivant, le lecteur saura quel cas il doit faire d'assertions comme celle-ci: « Quant aux Sœurs, personne parmi les insurgés ne peut affirmer avec certitude si elles étaient au presbytère [de Saint-Antoine] ou non » (*Histoire de la Nation métisse*, par A.-H. DE TRÉMAUDAN, p. 414).

VI. — ENTRE DEUX FEUX.

(5 mai - 12 mai 1885)

À mesure que les troupes régulières approchaient, l'inquiétude et le découragement s'emparaient des Métis [135]. Ceux-ci souffraient, à la veille du combat, de ne pouvoir se confesser et recevoir les encouragements du missionnaire. « Quand ils voulaient aller à l'église pour recevoir les sacrements avant la bataille, Riel, redoutant l'influence du prêtre, leur disait qu'il avait le pouvoir d'administrer les sacrements. Un pauvre homme le supplia d'être autorisé à aller à l'église, disant qu'il ne pouvait affronter la mort sans préparation; Riel lui dit: « Je te promets solennellement que pas un de tes cheveux ne sera touché dans la bataille [136]. » « Si on avait eu, disait José Arcand, un confesseur, un prêtre pour nous dire: « Vous faites bien. Battez-vous », et si Riel n'avait pas parlé de religion, les blancs auraient vu bien d'autres choses; ils auraient vu de méchants petits loups [137]. »

Les nombreux incendies qui se rapprochaient de plus en plus indiquaient l'avance rapide de l'armée canadienne. En attendant le choc qui ne devait pas tarder, les Métis et les Indiens déployaient une activité fébrile pour mettre Batoche en état de défense. À l'orée du bois, ils creusaient de profondes tranchées si bien camouflées qu'elles ne pouvaient être découvertes à l'œil nu. On voyait des bandes d'Indiens passer et repasser devant la mission d'un air affairé. Le soir du 8 mai, ils revinrent avec la nouvelle que l'armée canadienne était presque rendue à Saint-Antoine et qu'il fallait s'attendre à une attaque le lendemain [138].

« Le 9 mai, lit-on dans le journal des Sœurs, nous allions faire notre promenade habituelle pendant le déjeuner des Pères, quand le P. Fourmond nous arrêta au passage en disant: « Eh bien! êtes-vous prêtes à partir? Voilà le steamboat qui vient nous chercher tous. — Mais pour aller où, mon Père? demandâmes-nous. — À Winnipeg, je suppose; mais il faut déjeuner auparavant et aller ramasser nos effets. » Tout cela était dit avec le plus grand sérieux; mais nous comprîmes bientôt que

135 Journal du P. Végreville, O. M. I.
136 Mémoire de Philippe Garnot.
137 Rapport de M. l'abbé Cloutier à Mgr Taché, O. M. I.
138 Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus, p. 9.

c'était une petite plaisanterie du bon Père. » En effet, en descendant dans le jardin elles virent un bateau à vapeur qui avait jeté l'ancre presque en face de la mission, le pont tout entouré d'un solide rempart de planches doublé de sacs de farine. Au bout d'une heure ses sifflements prolongés, salués par une grêle de balles de la part des Métis, annoncèrent qu'il allait essayer de descendre le fleuve. Mais, arrêté dans sa marche par le câble d'acier du bac, il échoua sur un banc de sable.

De tous côtés, les soldats commençaient à arriver et à se ranger en ordre de bataille face à la mission, tandis que les Métis se retranchaient à la lisière du bois qui borde le plateau. Le moment décisif approchait. Les Pères et les religieuses récitèrent en commun le chapelet, les litanies de la Sainte Vierge, de saint Joseph et du Sacré-Cœur.

Vers huit heures les combattants commencèrent à échanger les premiers coups de feu. La mission offrait une magnifique cible à l'artillerie. Les Pères demandèrent au P. Moulin d'arborer le drapeau blanc sur la maison; mais celui-ci croyait cette précaution inutile à cause du voisinage de l'église. Il eut tort. Peu après, à deux reprises différentes, une violente pluie de balles provenant de la mitrailleuse Gatling vint s'abattre sur un coin du presbytère, faisant tomber le crépi du mur sur les têtes. Le P. Moulin, une guenille blanche à la main, sortit avec un autre Père pour faire des signaux aux canonniers. Heureusement, les soldats le virent et arrêtèrent le feu. Une voix cria: « Venez en bas, mes Mères. Il est temps de se montrer. » Tout le monde sortit donc sur le pas de la porte. Le général arriva bientôt accompagné de plusieurs officiers. En voyant des prêtres et des Sœurs à pareille heure en un tel lieu, il se confondait en excuses: « Avons-nous blessé quelqu'un? Pourquoi n'avez-vous pas arboré le drapeau blanc? Comment se fait-il qu'on vous ait abandonné dans une position si dangereuse? » Après avoir exprimé son regret d'avoir involontairement causé cet émoi, il promit que la chose ne se renouvèlerait plus. Puis ayant serré la main à tous, il s'éloigna [139].

Quelques heures après le commencement de la bataille, le général Middleton envoya demander au P. Moulin l'autorisation de porter ses blessés à l'église pour les premiers pansements et en même temps fit prier les religieuses de vouloir bien prêter leur concours au chirurgien. Quel-

[139] *Ibidem*, p. 10.

ques-unes d'entre elles se rendirent à l'église, après avoir mis à la disposition du médecin les couvertures, le linge et tout le matériel dont elles pouvaient disposer. « Des chirurgiens habiles extrayèrent (*sic*) les balles et pansèrent les plaies de sorte qu'il ne resta pas beaucoup à faire aux Sœurs de Charité improvisées; mais les pauvres blessés parurent tout heureux de notre présence. Un jeune Canadien français qui avait reçu des blessures aux deux jambes (il est mort peu de jours après) ne se lassait pas de s'écrier: « Des Sœurs ici! comme cela fait du bien de les voir! Comme elles sont bonnes! » Bientôt les brancardiers apportèrent un officier supérieur, assez gravement blessé. Il nous aperçut tout de suite en franchissant le seuil de l'église et il murmura faiblement: « Une Sœur! une Sœur! » en nous faisant signe d'approcher. Il tenait ses scapulaires entre ses mains crispées par la douleur, et, quand on lui apprit que sa blessure ne serait pas mortelle, il dit d'une voix émue: « Ah! ce sont les prières que l'on fait pour moi qui m'ont sauvegardé [140]. » Aussitôt le pansement terminé, chaque blessé était immédiatement dirigé vers le camp. L'endroit se trouvant trop exposé, l'ordre arriva vers deux heures d'abandonner ce poste de secours [141].

L'église et le presbytère masquaient les mouvements des Métis. Le général aurait bien voulu se débarrasser de ce gênant obstacle. Il proposa de transporter ses habitants en lieu sûr et de mettre le feu aux bâtisses. Le missionnaire se récria: détruire cette église qu'il avait construite au prix de tant de sacrifices? Pouvait-on y songer? « Vous n'y perdrez rien, répétait le général; le gouvernement vous dédommagera de votre perte. » Le P. Moulin ne voulait pas entendre raison; pour lui, « un tiens vaut mieux que deux tu l'auras ». Devant cette ténacité de vieux lutteur breton, le chef militaire dut capituler et renoncer au projet qu'il chérissait tant. Certains officiers, dit-on, ne lui pardonnèrent pas cet acte de condescendance [142].

Durant toute l'après-midi le tir ne cessa pas; le canon fit trembler la maison une vingtaine de fois; mais les Canadiens, le plus souvent, se battaient contre un ennemi invisible, car les Métis étaient dissimulés

140 *Ibidem*, p. 11; Major BOULTON, *Reminiscences of the North-West Rebellions*, p. 261.
141 Rapport sur la Répression de l'Insurrection, p. 365.
142 *Missions . . . des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée*, tome 24, p. 25.

dans les halliers ou cachés dans leurs tranchées. Ce fut bien pis quand ceux-ci, profitant d'un bon vent, mirent le feu aux taillis afin d'aveugler leurs ennemis. Selon le désir du P. Moulin, les religieuses donnèrent à manger à un bon nombre de soldats qui payèrent généreusement la bouchée de pain sec et la gorgée de thé noir qu'ils reçurent [143].

Vers huit heures et demie, les troupes, après avoir conquis au prix de lourds sacrifices le sommet de la colline qui avoisine l'église, reçurent l'ordre de battre en retraite vers leur camp fortifié. Les Métis, prenant cette manœuvre pour une reculade, sortirent de leurs tranchées afin de harceler l'arrière-garde. De tous côtés, on les voyait accourir à la mission en criant victoire. Les Sioux tiraient en l'air en signe de joie [144]. Un grand nombre entrèrent pour demander des nouvelles des Pères et des Sœurs. Leurs premières paroles étaient: « Les Pères et les Sœurs sont-ils bien? Nous avons été bien inquiets à cause de vous autres qui avez été au milieu du danger pendant toute la journée. Il y a longtemps que nous aurions foncé sur les Canadiens si nous n'avions pas craint de vous faire mal. Mais maintenant ils sont partis. Ils en ont assez; ils ne reviendront plus. » Les Indiens surtout se montraient très aimables.

Gabriel Dumont arriva à son tour criant et gesticulant comme un énergumène: « Il y a ici des blessés. Ne les cachez pas. Vous nous trigaudez toujours. » « Cherchez vous-même », lui répliqua le P. Fourmond avec calme. Deux hommes, sur son ordre, firent une rapide visite de la maison en compagnie du P. Moulin; ils ne découvrirent rien d'anormal. Dumont n'était pas satisfait: « Il y a des blessés ici, dit-il, et je les trouverai bien. » Il procéda lui-même à une inspection, précédé du P. Végreville. Celui-ci ouvrit une porte, puis une autre, et Gabriel put constater *de visu* qu'il n'y avait rien dans les trois appartements du rez-de-chaussée. On monta au premier étage où se trouvaient les Sœurs. Celles-ci étaient dans l'inquiétude ne sachant rien de ce qui se passait en bas. « Un grand vacarme se faisait entendre au rez-de-chaussée, écrivaient-elles, avec une clameur de voix menaçantes, parmi lesquelles nous pouvions distinguer les accents peu harmonieux des Sauvages. Chacune crut sa dernière heure venue, et, nous rapprochant le plus possible les unes des

143 Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus, p. 11.
144 Journal du P. Végreville, O. M. I.

autres, nous nous disposâmes à mourir, si telle était la volonté de Dieu. Des pas précipités se firent entendre dans l'escalier et le P. Végreville cria en faisant entrer Gabriel Dumont, Johnie Ross et un autre homme: « N'ayez pas peur, mes Mères; on vient seulement chercher les blessés canadiens que l'on croit cachés ici. Maintenant, les hommes, puisque vous ne voulez pas croire à notre parole, regardez partout et vous verrez qu'il n'y a personne ici excepté les Sœurs. » Les Métis cherchèrent dans la chambre tout en disant: « Mes Sœurs, n'ayez pas peur; personne ne vous veut de mal à vous autres. » Puis ils partirent [145]. » Ils allèrent faire une visite au grenier, où logeait la tertiaire franciscaine, le parcourant d'un bout à l'autre, fouillant tous les recoins. « Combien y a-t-il de soldats ici? » demanda ironiquement le P. Végreville. « Il n'y en a pas. Ha! ha! Je le disais bien qu'il n'y en avait pas [146]. »

Revenu au rez-de-chaussée, le dos tourné à la porte du pignon, Gabriel continuait ses invectives et ses reproches. « Doucement, Gabriel, doucement », lui disaient les Métis; mais ni leurs remontrances ni celles des missionnaires ne réussissaient à le calmer.

D'un bond, un vieil Indien s'avance. C'est Seswepew, un sorcier redouté. Svelte, grand, bien qu'un peu voûté sous le poids de ses soixante-dix hivers, ses petits-yeux méchants lancent des éclairs. Un rictus satanique donne un aspect repoussant à cette physionomie déjà enlaidie par un nez busqué, affreusement mutilé sous la dent d'un ennemi et recouvert à son extrémité d'une rondelle de parchemin. D'un geste brusque, il dégaine sa dague, l'applique sur la poitrine de Gabriel et, d'une voix tonnante, lui crie dans son idiome: « Tu veux faire peur aux hommes de la prière; moi, à mon tour, je vais te faire peur. » Gabriel recule; mais la lame aiguisée de la dague le poursuit. Pas à pas le chef avance à mesure que l'adjudant général se rapproche de la porte, et la voix de plus en plus menaçante lui lance une seconde, une troisième fois sa terrible apostrophe. Gabriel, tout blême, arrive enfin à reculons à la porte entr'ouverte et, d'un bond, sort et prend la fuite [147].

145 Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus, p. 11.
146 *Monographie des Cris*, par le P. VÉGREVILLE, p. 60 (Archives de la Maison provinciale des Oblats de Marie-Immaculée, Edmonton, D, VI, Rébellion).
147 *Codex historicus* de Saint-Laurent, p. 68; Lettre du F. Piquet, 19 juin 1885; *Monographie des Cris*, par le P. VÉGREVILLE, p. 60; Journal du P. Végreville, O.M.I.; Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus, p. 12.



Les Indiens et les Métis restèrent encore quelque temps à la mission, puis ils se dispersèrent sur le champ de bataille en quête de butin abandonné. Le P. Fourmond monta une dernière fois au premier étage pour rassurer les Sœurs. « Dans une journée de transes perpétuelles comme aujourd'hui, dit-il, on peut mériter autant pour le ciel que pendant une année entière en temps ordinaire. » On se coucha tard et l'on dormit peu. Les coups de fusil ne cessèrent et le calme ne revint qu'à trois heures du matin [148].

Le lendemain, dimanche, 10 mai, les missionnaires commencèrent à célébrer la messe à cinq heures du matin. Le P. Touze cependant n'eut pas le temps de monter à l'autel avant le commencement de la bataille [149]. Les deux armées étaient en présence de chaque côté de la mission: les Métis, à droite, et les Canadiens, à gauche. Les balles commencèrent à siffler autour de la maison; plusieurs montèrent au grenier. Les Pères se croyaient plus en sûreté au rez-de-chaussée que les religieuses ne l'étaient aux étages supérieurs; ils invitèrent donc celles-ci à descendre. Mais elles étaient à peine rendues qu'une balle transperça la muraille et qu'une autre brisa une vitre dans la salle des Pères. Les Sœurs préférèrent donc remonter chez elles, évitant de se tenir trop près des huit fenêtres de leur chambre.

Le soir, à l'heure où les religieuses prenaient leur récréation après le souper, une balle vint frapper la muraille tout près d'elles et fit tomber sur leurs têtes une pluie de débris. Les missionnaires s'en émurent et se mirent en mesure de barricader toutes les fenêtres de cet étage au moyen de caisses, de malles, de matelas, de planches, etc. Les Sœurs durent dès lors vivre dans une salle obscurcie, mal aérée, et surchauffée par le fourneau de la cuisine [150].

Vers huit heures du soir, le combat cessa; Métis et Indiens se réunirent à la mission pour conter leurs exploits et avoir des nouvelles de la communauté.

Le lendemain, après la dernière messe, un des Pères récita les litanies des rogations. Tout étant encore tranquille, les missionnaires se hâtèrent

148 Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus, p. 12.
149 Journal du P. Végreville, O. M. I. Par inadvertance, les Sœurs disent qu'elles assistèrent ce jour-là à quatre messes comme d'habitude. Le P. Végreville est catégorique: « Le P. Touze ne dit pas la messe. »
150 Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus, p. 12.

de puiser de l'eau au puits et de rentrer le bois de chauffage pour la journée. Basile crut même qu'il pourrait aller chercher les vaches, mais il se hâta de revenir pour se mettre à couvert des balles. Les Canadiens commençaient à cerner la maison, à s'embusquer jusque sous les fenêtres, à creuser des tranchées dans le jardin. Deux ou trois s'étaient fait un abri au milieu du tas de bois.

« Après le déjeuner, rapporte le Journal des Sœurs, le bon Père Moulin monta un instant au grenier. En redescendant, il nous dit en riant: « J'ai reçu une balle. » Croyant à une plaisanterie de sa part, nous n'y fîmes pas attention; mais, un instant après, le P. Touzé monta chercher de la charpie, du linge et de l'arnica et il nous apprit que le P. Moulin avait reçu une balle dans la cuisse [151]. Nous fîmes à la hâte un drapeau blanc avec une croix rouge des deux côtés. Le P. Fourmond l'agita longtemps d'une de nos fenêtres, mais en vain. Alors il sortit et se mit entre les deux feux; cette fois il réussit à attirer l'attention des combattants. La bataille cessa pendant que les Canadiens envoyaient leurs brancardiers emporter le P. Moulin qui riait toujours de sa blessure [152]. »

Un chirurgien, un infirmier et deux brancardiers volontaires avaient réussi à parvenir sains et saufs à la mission. Après les premiers pansements le P. Moulin fut transporté à l'ambulance. Le trajet ne se fit pas sans risque. Il fallait marcher droit et l'état du blessé ne permettait pas d'accélérer le pas. Étonnés tout d'abord, les Métis avaient cessé le feu; mais, au bout d'un instant, la fusillade reprit de plus belle. La Providence veillait: ni le blessé ni ses charitables infirmiers ne reçurent la moindre égratignure [153].

[151] Voici comment l'incident est raconté dans l'*Appendice* de l'*Histoire de la Nation métisse*, par A.-H. DE TRÉMAUDAN, afin sans doute de noircir la réputation du P. Moulin, le grand bienfaiteur de Batoche: « C'est en s'entretenant avec eux [les soldats fédéraux] que le P. Moulin reçut une balle. Il était *à quelques pas de son perron, parmi les soldats* qui faisaient hâtivement un abri de bois de chauffage. Des insurgés l'observaient d'une coulée qui passe au pied du cimetière. Un Indien cris du nom de Wakawokan qui était avec eux lui tira une balle dans la jambe. Comme ses compagnons lui reprochaient son acte, Wakawokan répondit: « Le petit Père n'a pas d'affaire à aider les soldats. » Voilà la légende. Combien différente est la réalité. Outre le récit des Sœurs, nous avons le témoignage du P. Moulin lui-même (lettre du 7 juillet 1885: « Le lundi, 11 mai, je fus atteint d'une balle, dans *le grenier;* c'était à la cuisse. » Nous avons aussi à l'appui le Journal du P. Végreville: « 8 heures. Une petite balle lancée par les Métis, manque les Polices, entre par *la fenêtre ouverte du grenier* et frappe le P. Moulin à la cuisse, sans atteindre l'os. »

[152] Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus, p. 12.

[153] Rapport sur la Répression de l'Insurrection, p. 330.

Le général Middleton, mis au courant de l'accident, vint, quelques minutes après trois heures, exprimer ses regrets aux missionnaires et les rassurer sur l'état du malade. Il annonçait aussi d'heureuses nouvelles: presque tout le bas-fond de Batoche était occupé par les troupes régulières, et la plupart des Métis avaient traversé la Saskatchewan pour se retirer dans les bois [154]. Pendant ce temps les missionnaires eurent quelques heures de répit et de calme relatif. Mais, vers l'heure du souper, les Sioux se montrèrent à leur poste favori, près du cimetière, pour guetter le retour des soldats. Alors la mission se trouva de nouveau au centre de la bataille. Les balles pleuvaient dans le grenier; quelques-unes entrèrent chez les Pères et une autre fit un grand trou dans la chambre des religieuses. Cela dura jusqu'à neuf heures du soir. Alors il se fit un profond silence autour de la mission. Les Pères envoyèrent dire aux Sœurs de profiter de cette accalmie pour sortir quelques instants dans le jardin. Les Pères s'occupèrent de s'approvisionner d'eau, car depuis trois jours les Métis et les Indiens entouraient ordinairement le puits de la mission. Une demi-douzaine d'Indiens, assis sur le tas de bois, paraissaient tout tristes et abattus à la fin de cette journée de lutte.

Après une nuit de tranquillité, les missionnaires se trouvèrent pendant toute la matinée dans un calme et un silence impressionnants. Ils auraient cru la lutte terminée s'ils n'avaient eu constamment devant les yeux la ligne de sentinelles qui s'étendait jusqu'au chemin des buttes de Minatsinas. Ce n'était que le calme plat précurseur de la tempête. Dans l'après-midi, les Indiens et les Métis vinrent se cacher dans le petit bois tout à côté de la maison. Aussitôt la fusillade recommença, plus nourrie que jamais; le grondement du canon alternait avec le crépitement de la mitrailleuse Gatling. C'était effrayant. Les soldats, au lieu de se tenir comme les jours précédents à une distance respectueuse des Métis, s'élancèrent à l'assaut. Sous leur poussée, la scène du combat s'éloignait de plus en plus. À trois heures, la bataille faisait rage dans le champ de Xavier Batoche. Les Métis durent reculer un demi-mille vers le nord pour continuer à faire face à l'attaque. Mais leur résistance devenait de plus en plus faible; les munitions commençaient à manquer et il fallait remplacer les balles par des galets, des clous, des boutons.

154 Journal du P. Végreville, O. M. I.

Vers trois heures et demie, le P. Fourmond invita tout le monde à descendre à l'oratoire domestique pour réciter le rosaire. À peine avait-on commencé les mystères glorieux que de formidables hourras annoncèrent la prise de Batoche et la délivrance des otages que Riel gardait dans une cave, plus morts que vifs. Un courrier arriva de Prince-Albert apportant des lettres pour les Sœurs, et retournait immédiatement avec un billet annonçant que tout allait bien. Les Pères profitèrent du calme pour se rendre au camp voir le P. Moulin, qu'ils trouvèrent faible et souffrant [155].

Les Cris et les Sioux, effrayés de la mauvaise tournure de la bataille, prenaient à la hâte la direction de Birch-Hill où, au besoin, ils pourraient continuer quelque temps une lutte de guérillas.

Pendant une heure encore, quelques groupes isolés de Métis essayèrent de se former pour arrêter la ruée de l'armée canadienne; mais bien vite ils durent s'avouer vaincus et chercher le salut dans la fuite. Le général renonça à les poursuivre. Le clairon sonna le rassemblement et les soldats reprirent par escouades la direction du camp, précédés de leurs clairons.

Les cris de joie et les chants de victoire annonçaient aux captifs du presbytère de Saint-Antoine l'heure de la liberté si ardemment désirée.

VII. — DÉLIVRANCE ET DISPERSION.

(13 mai — 30 mai 1885)

Le lendemain, 13 mai, la tranquillité régnait autour de la mission; pas un coup de fusil n'était entendu, ni aux environs, ni au loin. Ce calme n'était troublé que par le bruit des voitures qui passaient et repassaient à la recherche des morts et des blessés. Déjà on voyait flotter le drapeau blanc sur les maisons que la mitraille ou l'incendie avaient épargnées, sur les tentes et les charrettes; les enfants eux-mêmes en tenaient à la main. Quelques Métis, portant le brassard blanc, venaient par petits groupes demander aux missionnaires de les accompagner au camp où

155 Journal du P. Végreville, O. M. I.; Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus, p. 13. C'est là la première visite qu'ils firent au camp des soldats, et l'on peut voir que le motif en était fort légitime. Que penser donc de l'accusation formulée par la Société Historique Métisse, au sujet de nombreuses visites nocturnes, afin d'informer le général des faits et gestes des Métis? Pur mensonge. Du reste comment auraient-ils pu agir ainsi quand un groupe de Métis et d'Indiens guettaient leurs allées et venues, de la coulée du cimetière?

ils allaient déposer les armes [156]. Six fois dans la journée, le P. Végreville se rendit auprès du général dans l'intérêt de ses chers ouailles. D'autre part, les soldats au repos ne cessaient leurs allées et venues autour de la mission afin d'obtenir quelques médailles ou autres pieux souvenirs. La journée se termina par un concert donné par la musique militaire.

Le P. Touze, tout heureux d'avoir reconquis sa liberté, n'avait pas prolongé d'un jour sa vie de réclusion; il était parti le matin même du 13 mai, pour aller porter des paroles de paix et de consolation à ses gens dispersés et célébrer avec eux le grand jour de l'Ascension.

À Saint-Antoine la fête n'eut guère d'éclat: quelques Métisses seulement assistèrent à l'une ou à l'autre des messes basses. L'armée de Middleton était partie de bon matin pour Prince-Albert avec armes et bagages. Un steamboat emmenait les blessés parmi lesquels se trouvait le P. Moulin [157].

Ce jour-là, les Métis tués pendant la bataille furent enterrés dans une fosse commune; le vieux Moïse Ouellette, grâce à la charité du P. Fourmond, eut le privilège d'un cercueil, tandis que les sept autres furent ensevelis dans de simples linceuls.

Dans l'après-midi, les religieuses qui, depuis leur arrivée, n'avaient eu pour lieu de promenade que les étroites limites d'un jardin, furent heureuses de profiter de leur liberté pour aller visiter le camp abandonné par les soldats. « Ils l'avaient entouré d'un rempart de terre haut de plusieurs pieds, relate le Journal des Sœurs, et ils avaient creusé un nombre prodigieux de fosses où ils se mettaient à l'abri du feu ennemi. Nous trouvâmes des trésors en fait de chaudières, de barils vides, etc.; nous emportâmes aussi une poule qui se promenait tranquillement au milieu des débris [158]. »

Dans la soirée, un grand nombre de femmes métisses, effrayées par les Sioux et craignant un retour offensif des forces canadiennes, vinrent se mettre sous la protection des missionnaires. Un camp se forma autour de la mission. « C'était un spectacle navrant. Quelques-unes avaient leurs vêtements en lambeaux et elles n'avaient pas de vivres. Elles avaient

[156] C. P. MULVANEY, *The History of the Canadian North-West Rebellion*, p. 326.
[157] Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus, p. 14.
[158] *Ibidem*, p. 14.

suivi les hommes sur le champ de bataille, par l'ordre exprès de Riel, et ce ne fut qu'au moment où l'armée canadienne se jeta sur Batoche qu'elles s'enfuirent le plus loin possible dans les bois et les marais. Dans ce terrible moment, les mères se trouvèrent séparées de leurs enfants, même des plus jeunes. Quelques petits anges se traînèrent, on ne sait comment, à une distance de plusieurs milles où on les trouva deux ou trois jours plus tard dans un état pitoyable. Plusieurs maisons avaient été brûlées par les Canadiens, et les tentes ne suffisant pas pour abriter tant de monde, non seulement les Pères leur permirent de passer la nuit dans l'église, mais ils poussèrent la charité jusqu'à mettre leur salle à la disposition de ces pauvres gens [159]. »

Comme toute cette population n'avait plus de vivres, le P. Végreville leur distribua les trois sacs de farine qui lui restaient. C'était juste assez pour tromper leur faim. Heureusement que trois jours plus tard un chargement assez important de provisions de bouche lui arriva par bateau de Swift-Current: quarante sacs de farine, trente-six caisses de bœuf salé, une demi-caisse de thé et deux cent quatre-vingt-dix livres de lard. *Quid inter tantos* [160]!

Le P. Fourmond partit à son tour le samedi, 16 mai, avec l'intention de dire la messe le lendemain chez quelqu'un de ses paroissiens et d'organiser en même temps le retour des Sœurs dans leur couvent.

Il revint à Saint-Antoine le lundi, vers onze heures du matin, accompagné de quelques braves gens qui venaient chercher les religieuses et leur petit bagage. Depuis la veille, un obstacle nouveau s'élevait entre Saint-Antoine et Saint-Laurent. La rumeur publique ayant annoncé que cinq cents Indiens de la rivière Bataille approchaient, des soldats du génie étaient venus submerger le bac, afin d'arrêter leur marche. Les voituriers du P. Fourmond, au lieu de traverser la Saskatchewan à Batoche, allaient donc être obligés de longer la rive droite jusqu'en face de Saint-Laurent, et là de transporter les bagages sur l'autre rive au moyen d'un petit canot. Les Sœurs qui, au dernier moment, avaient appris que, vu la lenteur de ce transbordement, elles seraient obligées de coucher dans une petite cabane sur le bord de la rivière, préférèrent retarder leur départ

159 *Ibidem*, p. 14.
160 Journal du P. Végreville, O. M. I



de Saint-Antoine et demeurer une dernière nuit dans ce presbytère hospitalier; elles couchèrent sur des peaux de buffle étendues sur le plancher.

Le lendemain, le P. Fourmond arriva de bon matin, comme il l'avait promis. Les religieuses mirent leurs derniers paquets dans sa charrette et partirent à pied par une belle journée de printemps. Au début du trajet, un triste spectacle s'étalait à leurs yeux: au lieu des maisonnettes blanches, des bosquets verdoyants, des prairies émaillées de fleurs printanières, elles ne rencontrèrent tout d'abord que des arbres grillés et noircis par l'incendie, des plaines parsemées de carcasses, des maisons en partie calcinées ou même des monceaux de cendres fumant encore, là où avait régné autrefois sinon l'opulence, du moins le bien-être [161]. « La première maison que nous vîmes intacte, lit-on dans la chronique des religieuses, fut précisément la première maison de la paroisse de Saint-Laurent. En la voyant, le P. Fourmond qui conduisait la charrette nous dit d'une voix émue: Eh bien! est-ce que je n'avais pas raison de confier ma paroisse à la Sainte Vierge? Voyez comme elle nous a bien gardés. Nous traversâmes la rivière vers cinq heures. Le Frère n'avait pu réussir à trouver les bœufs, de sorte que nous dûmes gravir la côte et faire le trajet de la mission chargées de chaudières, plats, etc. Nous trouvâmes tout chez nous comme nous l'avions laissé cinq semaines auparavant: pas un animal ne manquait au troupeau; pas une poule n'avait été prise au poulailler. Tout le monde est d'accord à voir une protection manifeste du ciel dans cette conservation de nos effets, car, sans parler des Sauvages qui ont dû passer et repasser continuellement pendant notre absence, quelques pauvres Métis égarés avaient formé de bien noirs projets contre notre mission [162]. » Le P. Fourmond consigna sur son registre ce fait extraordinaire pour l'édification de la postérité: « Saint-Laurent a été miraculeusement conservé, grâce à Notre-Dame de Lourdes, à saint Joseph et à saint Laurent. Mille actions de grâces à notre auguste protectrice et à nos glorieux patrons [163]. »

Le P. Moulin arriva à Prince-Albert le dimanche, 24 mai, en bateau à vapeur. Le P. André qui n'avait comme logement qu'une salle unique ordinairement encombrée de visiteurs fut heureux d'accepter l'offre des

[161] Journal des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus, p. 15.
[162] *Ibidem.*
[163] *Petite Chronique de Saint-Laurent.*

religieuses qui mettaient à la disposition du blessé un parloir isolé du couvent. Lui et son fidèle serviteur, Damase, se chargèrent de donner au P. Moulin les soins nécessaires, jusqu'à son complet rétablissement.

Le P. Végreville, resté seul à la mission de Batoche, s'acquittait aussi consciencieusement que possible de la charge de nourrir les affamés que lui avait confiés le général en chef. Les vivres s'entassaient dans ses hangars pour en sortir presque aussitôt entre les mains des malheureux qui se pressaient à sa porte [164].

Le 30 mai, il envoyait au général un appel éploré: « Mon hangar est vide depuis hier et tout le monde crie famine. En un mot, je me trouve avec deux ou trois fois plus de monde à nourrir qu'au commencement, parce que les familles qui avaient encore quelque chose n'ont plus rien maintenant . . . Je prévois que, avant de recevoir des provisions, un grand nombre de familles auront déjà passé plusieurs jours sans manger. Les Sauvages surtout jeûnent durement . . . Le gouvernement se propose-t-il d'envoyer immédiatement, outre la nourriture, les habits nécessaires pour tout ce monde? J'ai déjà enterré un enfant que le manque de vêtement a fait mourir; plusieurs ici sont malades et vont mourir . . . Le pays est tellement ruiné que tous les gens, même ceux qui étaient riches et à l'aise, n'ont d'espoir pour la nourriture et le vêtement que dans le gouvernement [165] . . . »

Si les fonctions du P. Végreville s'étaient bornées à distribuer des secours aux malheureux, sans doute la population en détresse lui aurait gardé une profonde reconnaissance; mais il avait accepté, en outre, la charge de recevoir la soumission des révoltés; en vertu de ses fonctions de commissaire du gouvernement, il était obligé de rapporter les faits et gestes de tous les Métis qui venaient déposer les armes et, par le fait, d'exposer à la prison des gens qui n'étaient coupables que de s'être laissés entraîner. Se fiant à la parole d'honneur du général en chef, que de promesses ne fit-il pas qui n'obtinrent jamais la sanction du gouvernement

[164] Journal du P. Végreville, O. M. I.: Listes de redditions d'armes et de distributions de vivres (Archives de la Maison provinciale des Oblats de Marie-Immaculée, Edmonton, D, VI, Rébellion); C. P. MULVANEY, *The History of the Canadian North-West Rebellion*, p. 327.

[165] Lettre du P. Végreville à Middleton (Copie) (Archives de la Maison provinciale des Oblats de Marie-Immaculée, Edmonton, D, VI, Rébellion).

fédéral! Sur lui est retombé tout l'odieux de ces refus plus ou moins justifiés [166].

Au mois de juillet, il quittait le district.

CONCLUSION — RUINES.

Le jour de la fête de saint Pierre et de saint Paul, Mgr Grandin arrivait dans la colonie de Saint-Laurent pour essayer de réparer les ruines qu'il avait en vain tenté d'empêcher.

Le dimanche suivant, il procéda solennellement à la réconciliation de l'église Saint-Antoine, profanée par les harangues blasphématoires du chef métis et transformée en un repaire de voleurs le jour où ses satellites y entassèrent le butin ravi aux petits marchands des environs.

Cette cérémonie terminait les exercices de la retraite entièrement prêchée par l'évêque. Celui-ci passait tout le reste de son temps au confessionnal pour réconcilier avec Dieu ces pauvres Métis qui, pour la plupart, étaient entrés dans la rébellion avant d'avoir accompli leur devoir pascal et qui, depuis, à cause du crime d'hérésie qu'ils avaient professé au moins extérieurement, avaient été tenus éloignés des sacrements.

Ces saints exercices de la retraite furent renouvelés, plus ou moins longuement, dans les deux autres paroisses de la colonie où le prélat se fit aider dans le ministère de la miséricorde par son grand vicaire, le P. Leduc [167].

Avant de partir, il voulut leur laisser, en souvenir de leur retour à Dieu après la tourmente, une touchante amende honorable qu'ils devaient prononcer chaque année le dimanche de la Trinité et à la Saint-Pierre: « Seigneur Dieu tout-puissant, qui dans des vues de pure miséricorde avez voulu nous châtier ici-bas pour nous épargner, nous l'espérons, les peines éternelles de l'enfer, nous reconnaissons avoir mérité les châtiments que Vous nous avez infligés, nous baisons avec respect Votre main adorable qui s'est si justement appesantie sur nous. Tout en nous soumettant à Votre volonté sainte, nous Vous supplions de nous épargner désormais, de sauver ce qui reste de notre nation qui veut à tout jamais Vous être

166 Lettre de Mgr Grandin au Supérieur général, 2 juillet 1887.
167 Rapport de Mgr Grandin (*Missions . . . des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée*, tome 24, p. 21 et suiv.).

fidèle, Vous être d'autant plus attachée qu'elle a pu constater par la plus triste expérience qu'on ne peut s'éloigner de Vous et être heureux, qu'on ne peut Vous offenser impunément. Nous voulons désormais croire fermement et du fond du cœur toutes les vérités que Vous avez révélées et enseignées soit par la sainte Écriture, soit par Votre Église sainte et infaillible, et nous espérons que, avec Votre grâce, notre conduite répondra à notre foi. »

Après avoir passé en revue les principales de ces vérités, le saint évêque termine par cette prière: « Veuillez, ô Dieu puissant et créateur de toutes choses, avoir pour agréable cet acte de foi et de soumission à Votre parole sainte et ne pas permettre que nous nous éloignions jamais de Vous. Pardonnez nos fautes que nous regrettons et pleurons du fond du cœur, et veuillez encore nous regarder, nous, nos familles et toute notre nation, comme Vos enfants, les enfants obéissants et soumis de Votre sainte épouse, l'Église catholique, apostolique et romaine [168]. »

Avant de quitter ses chers frères en religion, les missionnaires Oblats de Marie-Immaculée du district de Saint-Laurent-de-Grandin, l'évêque prévoyant la pénible tâche qu'il leur restait de ramener à Dieu les récalcitrants retenus par la rancune ou la fausse honte, voulut les encourager par des paroles de sympathie sorties de son cœur paternel: « Le diocèse entier, mes bien chers Pères, et spécialement votre district et celui du Fort Pitt, a été cette année bien cruellement éprouvé par cette révolte de nos pauvres Métis et celle des Sauvages d'une partie du diocèse soulevés par un misérable que je n'ai pas besoin de nommer. C'est chez vous que le mal a commencé. Vous l'avez vu naître et grandir, et, après de vains efforts pour le conjurer, vous l'avez vu éclater. Vos cœurs de missionnaires ont dû souffrir en voyant vos chers chrétiens, d'ordinaire si respectueux et si soumis envers vous, devenir tout à coup insoumis, mépriser vos avis, les taxant même d'un sordide instinct, et, malgré vous, prendre les armes contre votre gouvernement . . .

« Heureusement, à peine avaient-ils fait le mal contre le Seigneur que le Seigneur les a frappés et guéris . . . Leur défaite, leur ruine complète leur a fait comprendre qu'on ne méprise pas le Christ du Seigneur en vain. Sa main s'est appesantie sur eux, sur la nation, sur beaucoup

168 Registres de Saint-Laurent, vol. II, feuillet 7.

d'innocents qui paient pour les coupables, sur nous tous, bien chers Pères. Il n'est que trop juste que les pères paient pour les enfants coupables . . .

« En finissant, mes bien chers Pères et frères, nous ne pouvons que vous encourager à continuer avec dévouement cette vie d'abnégation que vous avez embrassée. Ne nous décourageons pas par suite des difficultés ou de l'ingratitude parfois de ceux pour lesquels nous nous dévouons; nous voyons que, après s'être révoltés contre Dieu, le Seigneur leur pardonne et les accepte de nouveau dans son intimité. Ne soyons pas plus exigeant que Lui [169]. »

Malgré ces encouragements, le fardeau fut trop lourd pour les épaules du P. Touze; poussé à bout par l'indifférence et l'ingratitude de son troupeau, il quitta Duck-Lake et retourna en France, découragé.

Le P. André, poursuivi par la rancune de certains politiciens qui demandaient sa tête à l'évêque, obtint d'aller travailler à Calgary avec le P. Lacombe, où il rencontra les Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus de la mission de Saint-Laurent, qui venaient d'y établir une école et un pensionnat.

Les PP. Moulin et Fourmond restèrent fermes à leur poste tâchant de faire renaître un peu d'espoir dans le cœur de leurs Métis et de les unir pour le relèvement des ruines qui s'étaient accumulées autour d'eux.

La guerre civile avait causé dans toute la colonie une plaie profonde que les années ne parvenaient pas à cicatriser. Les secours que Mgr Grandin avait obtenus dans la province de Québec, les distributions de vivres et de vêtements faites par le gouvernement n'étaient que des palliatifs qui endormaient un instant le mal, sans le guérir. Les *scrips* reçus n'avaient enrichi que les spéculateurs. Le transport des marchandises ne payait plus. Afin d'avoir des semences pour leurs terres en friche, les Métis devaient promettre d'en rendre le double lors de la récolte. Beaucoup refusèrent de s'astreindre à cette condition aléatoire et onéreuse.

On n'entendait qu'une plainte d'un bout à l'autre de la colonie: « Pas d'ouvrage. Pas de *gagne.* » « Pauvres gens! s'écriait le P. Fourmond, ils ne désirent pas beaucoup l'ouvrage, ils voudraient bien « le gagne », l'argent, sans ouvrage ou à peu près. Voilà pourquoi ils sont

169 *Ibidem*, feuillet 3.

toujours pauvres comme les bergers de Bethléem [170]. » Malheureusement, trop nombreux étaient ceux qui cherchaient l'oubli de leurs souffrances dans le vice et l'ivrognerie, au lieu de redoubler de ferveur et de fidélité dans leurs pratiques religieuses.

Un jour pourtant — c'était au mois de décembre 1890, — M. MacDowall, député du district, annonça que le gouvernement lui avait communiqué un plan qui allait régler la question métisse à la satisfaction de tous sans avoir recours à ces fameux *scrips* qui n'avaient arraché personne à la misère. Il avait réservé pour eux une section de terrain assez considérable qui englobait les quatre paroisses de la colonie: Saint-Laurent, Saint-Antoine, Saint-Louis et Duck-Lake, dont ils auraient, sinon la pleine propriété, du moins l'usufruit entier et exclusif. Là ils auraient leurs petites fermes, leurs pâturages communs, leurs réserves de bois, leurs églises et leurs presbytères ainsi qu'une école industrielle pour leurs enfants. Tous ces avantages ne les priveraient pas toutefois de leurs droits civils, comme les Indiens, mais, au contraire, ils pourraient administrer eux-mêmes leurs intérêts au moyen d'un conseil municipal. On leur promettait, en outre, l'usage de l'outillage agricole dont ils auraient besoin.

Les discussions commencèrent pour concilier les exigences du gouvernement avec les besoins et les droits des Métis. Tout allait bien. Mais les spéculateurs, voyant la partie perdue, firent tout en leur pouvoir pour faire échouer le projet à la réunion finale. Ils distribuèrent à profusion le rhum et le whiskey, exhortant leurs amis à réclamer à cor et à cri les *scrips*, qu'on leur devait. Ces émeutiers commencèrent par faire salle comble, puis, devançant l'heure fixée pour la réunion, les orateurs prirent la parole encourageant leurs compatriotes à se soulever contre ce projet de réserve qui les mettait au même niveau que les sauvages. Il fallait harceler le gouvernement jusqu'à ce qu'il accordât les *scrips*. La séance fut bâclée en un clin d'œil, afin de ne pas donner chance aux retardataires de voter, et le projet du gouvernement fut repoussé [171].

« L'avenir montrera, écrit le P. Fourmond, de quel côté étaient le droit et le bon sens. Un instant, nous avions pensé regagner la confiance

[170] *Codex historicus* de Saint-Laurent, p. 80.
[171] *Petite Chronique de Saint-Laurent*, vol. 2, fol. 45; Journal de Louis Schmidt, du 20 décembre 1890 au 11 janvier 1891.



de nos chers Métis; nous voulions en faire usage pour les unir et sauvegarder leurs intérêts. Comme Notre-Seigneur Jésus-Christ dont nous sommes les humbles serviteurs, nous pouvons leur dire: « Combien de fois nous avons voulu vous réunir comme la poule réunit ses poussins sous ses ailes et vous ne l'avez pas voulu, et voilà pourquoi vos ennemis profitant de vos divisions vont vous fouler de plus en plus aux pieds [172].»

Le P. Fourmond mourut l'année suivante, miné par le chagrin et la maladie. La mission de Saint-Laurent disparut avec lui. Mais Notre-Dame de Lourdes, à qui il avait consacré ce coin de terre, n'abandonna pas son domaine et elle continue à y attirer les foules.

Batoche lui a survécu.

Jules LE CHEVALLIER, o. m. i.

---

172 *Petite Chronique de Saint-Laurent*, vol. 2, fol. 47, recto.



